R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N

PAIX - TRAVAIL - PATRIE

RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2020

CHAPITRE 23

MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE 2

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES 3

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE 4

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE 5

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES 7

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2020 7

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES 9

2.1. **PROGRAMME 317:** DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE DU TOURISME ET DES LOISIRS 10

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME 11

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME 13

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020 14

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020 16

2.2. **PROGRAMME 318:** PROMOTION DU TOURISME ET DES LOISIRS 24

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME 25

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME 26

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020 28

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020 31

2.3. **PROGRAMME 320:** GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR TOURISME ET LOISIRS 36

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME 37

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME 38

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020 39

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020 41

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES 51

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE 52

3.2. LEÇONS APPRISES 52

3.3. PERSPECTIVES 52

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

La politique de développement des activités touristiques et des loisirs tire son essence des instruments de prospective et de planification que sont la Vision du Cameroun à l'horizon 2035 et le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) 2010-2020 dans sa deuxième phase. Aussi, l'ambition de faire du Cameroun « un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité » intègre –t-elle quatre objectifs généraux à savoir :

1- réduire la pauvreté à un niveau socialement acceptable ;
2- devenir un pays à revenu intermédiaire ;
3- atteindre le stade d'un pays industrialisé ;
4- renforcer l'unité nationale et consolider le processus démocratique.

Le DSCE en sa deuxième phase, cadre de référence de l'action gouvernementale à l'horizon 2035 l'élément de base pour l'élaboration de la Stratégie Nation de Développement pour la période 2020-2030. Il met l'accent sur l'accélération de la croissance et la création d'emplois formels comme stratégie de réduction de la pauvreté, au moyen principal du renforcement de la compétitivité et du développement des filières de production.

Le secteur «Industries et Services» dont relève le Ministère du Tourisme et des Loisirs a été identifié parmi les sept secteurs d'activités à partir desquels le Cameroun pourra améliorer son taux de croissance et créer des emplois décents et stables afin d'assurer son développement. Ce secteur qui a des effets d'entraînement importants sur l'agriculture, l'investissement et les exportations des produits à forte « valeur ajoutée » a pour objectif suivant le DSCE phase 2, d'«assurer l'industrialisation à travers la transformation, la valorisation des matières premières locales et la promotion des exportations».

Dans un contexte marqué par :

la pandémie du coronavirus qui a touché tous les pays du monde. Cette situation a entraîné : (i) la chute de la richesse totale créée dans le monde (IB) de 4,4%, plus fort recul depuis la crise économique de 1929 ; (ii) la baisse des prix du pétrole brut de 33,2% par rapport à 2019 pour s'établir à 41 dollars ; (iii) la fermeture des frontières et la baisse de la demande extérieure ; (iv) les difficultés d'approvisionnement du Cameroun en biens alimentaires et en intrants importés ; (v) l'admission du Cameroun à l'initiative du groupe des 20 pays les plus riches du monde, relative à la suspension pour un temps du remboursement de la dette en vue de faire face à la pandémie du Coronavirus ; (vi) les contributions financières sous forme de dons et prêts des bailleurs de fonds pour lutter contre le coronavirus ;

les tensions économiques entre les Etats-Unis et la Chine ;

la promulgation de la loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Générales des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

la persistance des crises sécuritaires à l'intérieur comme aux frontières du territoire national;

la mise en service progressive des grands projets de 1ère génération ;

la mise en œuvre du Programme Economique et Financier conclu avec le FMI ;

la finalisation des infrastructures relatives à la CAN Total 2021 et l'organisation du CHAN 2020, l'échange des biens et services nationaux consommés sur place contre des devises devrait faire du sous-secteur Tourisme et Loisirs une industrie d'exportation.

Ainsi, l'arrivée massive des touristes constitue une source indéniable de rentrées financières tant dans les caisses de l'Etat que dans celles des entreprises touristiques privés et autres entreprises connexes. De plus, le développement du tourisme et des loisirs concourt à atteindre les objectifs précédemment définis dans la mesure où il permet non seulement de créer des emplois directs stables, indirects et induits, mais aussi de générer les ressources financières et fiscales grâce aux investissements privés et publics consentis.

Les principaux objectifs fixés par le DSCE en matière de développement du tourisme et des loisirs sont de deux ordres à savoir:

- Accueillir au moins un million (1 000 000) de touristes internationaux par an à l'horizon 2020 ;
- Promouvoir le tourisme intérieur au terme de la même période.

Lorsque l'on sait qu'en 2010 le Cameroun a acquis le statut de destination touristique approuvée au sens de l'Organisation Mondiale du Tourisme(OMT) avec l'arrivée massive de touristes internationaux et internes malgré le contexte, il y a lieu de penser que l'objectif stratégique d'accueillir au moins un million de touristes internationaux à l'horizon 2020 tel que retenu dans le DSCE devrait être largement dépassé.

Pour ce faire, à la lumière des orientations contenues dans le DSCE phase 2, « le dispositif institutionnel de promotion du tourisme sera revu et renforcé en tenant compte des compétences que la loi reconnaît aux collectivités territoriales décentralisées en la matière. Quant à l'approche marketing à déployer, il s'agira d'identifier dans le riche potentiel touristique camerounais et de retenir un nombre de sites touristiques prioritaires à fort potentiel de développement, puis de construire autour de ceux-ci des produits touristiques intégrés. Un code incitatif dans le domaine du tourisme et des loisirs sera mis en place afin de stimuler l'investissement privé et partant, la création d'emplois dans cette filière. Les ressources budgétaires conséquentes pourront financer l'effort d'accompagnement attendu de l'Etat. Dans le même temps, des mesures seront prises en vue de développer le tourisme intérieur.

La mise en place d'un dispositif institutionnel et réglementaire sera ainsi propice à la promotion du tourisme et des loisirs, à l'amélioration de la qualité de l'offre touristique et des loisirs. Elle participe en tout état de cause de la vision de faire du « Cameroun : la première destination touristique en Afrique sub-saharienne », où non seulement les touristes conquis séjourneront assez longtemps mais aussi et surtout auront envie de revenir.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Conformément au décret n°2012/291 du 21 juin 2012, le Ministère du Tourisme et des Loisirs (MINTOUL) est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement dans le domaine du tourisme et des loisirs. A ce titre, il est chargé:

- de l'élaboration des projets de textes relatifs au tourisme, aux parcs d'attraction et aux parcs de loisirs;
- de l'élaboration des stratégies et des plans de développement du tourisme et des loisirs;
- de la promotion du tourisme intérieur en relation avec les Administrations concernées ;
- de l'inventaire et de la mise en valeur des sites touristiques ;
- de l'inventaire et de la mise en valeur des parcs d'attractions et des parcs de loisirs ;

du contrôle de la qualité de service dans l'hôtellerie, la restauration et les loisirs ;
de la promotion des parcs d'attraction et des parcs de loisirs ;
de l'élaboration des normes dans l'hôtellerie, la restauration et les loisirs
du contrôle des établissements de tourisme, des parcs d'attractions et des parcs de loisirs ;
du suivi de la formation en matière touristique et hôtelière, en liaison avec le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

Le MINTOUL assure la liaison entre le Gouvernement et les associations ou les organismes privés nationaux ou étrangers intéressés par les questions de tourisme et des loisirs au Cameroun.

Il suit les activités de l'Organisation Mondiale du Tourisme et celles des organisations internationales de coopération en matière de tourisme et de loisirs, en liaison avec les autres Administrations concernées.

Il exerce la tutelle sur :

les sociétés hôtelières à capital public ;
les établissements publics de formation en tourisme, hôtelière et loisirs.

Par ailleurs, il y a lieu de noter que plusieurs professionnels du secteur touristique, organisés en syndicats ou en associations, participent au développement du tourisme et des loisirs camerounais. Il est également important de relever que le tourisme et les loisirs sont au demeurant des activités transversales. De ce fait, les compétences de certaines administrations publiques ont une incidence majeure sur le développement et la promotion du tourisme et des loisirs. Il en est ainsi sans être exhaustif notamment :

du Ministère des Relations Extérieures (MINREX) pour ce qui est de la délivrance des visas de séjour ;
du Ministère des Travaux Publics (MINTP) en ce qui concerne le désenclavement des voies d'accès aux sites touristiques ;
du Ministère des Transports (MINTRANS) pour l'apposition des panonceaux directionnels ainsi que pour la gestion des modes de déplacement ;
du Secrétariat d'Etat à la Défense chargé de la Gendarmerie (SED) et de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale (DGSN) pour ce qui est de la sécurité et de la protection des touristes ;
du Ministère en charge des Investissements Publics et celui en charge des Finances pour la mobilisation des fonds pour le développement du tourisme etc.

C'est le lieu de rappeler que toutes ces administrations sont membres du Conseil National du Tourisme (CNT) dont le Premier Ministre, Chef du Gouvernement est le Président.

Il s'agit d'un organe (CNT) créé par décret n° 99/112 du 27 mai 1999 et présidé par le Premier Ministre Chef du Gouvernement, regroupant les administrations publiques et privées, ainsi que les structures partenaires du sous-secteur tourisme et loisirs. Il est chargé, dans le cadre des sessions qu'il tient deux fois par an :

d'étudier et de proposer au Gouvernement toutes les mesures ou tous les aménagements susceptibles de faciliter l'entrée et le séjour des touristes au Cameroun ainsi que leur sortie et leur sécurité ;
d'émettre un avis sur toutes les questions dont il est saisi par le Ministre chargé du Tourisme et des Loisirs ;
d'une manière générale, de faire au Gouvernement toutes les propositions ou recommandations concourant au développement du tourisme et des loisirs, notamment

en ce qui concerne la promotion des investissements, les aménagements des infrastructures touristiques et le partenariat dans les domaines du tourisme et des loisirs.

Ce cadre de concertation facilite la collaboration harmonieuse entre les différentes administrations qui en sont membres, même si fort est de constater que les recommandations du CNT ne soient pas toujours suivies d'effets.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Pour remplir convenablement ses missions, le Ministère du Tourisme et des Loisirs s'est doté de deux (02) programmes opérationnels et d'un (01) programme support.

Il s'agit du :

Programme 317 : Développement de l'offre du tourisme et des loisirs ;

Programme 318 : Promotion du tourisme et des loisirs ;

Programme 320 : Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur tourisme et loisirs

La mise en œuvre de ces différents programmes a été effectuée dans un contexte marqué par :

Au plan international :

un fléchissement de la croissance mondiale qui devrait se situer à -4,9% en 2020 ;

Au plan national :

La crise sanitaire du coronavirus avec ses conséquences socio-économiques;

la persistance des crises sécuritaires dans les Régions de l'Extrême-Nord, l'Est, le Nord-Ouest et le Sud-Ouest ;

la mise en œuvre du Programme Economique et Financier conclu avec le Fond Monétaire International ;

la réhabilitation en cours de la SONARA ;

des engagements élevés à honorer au titre de la dette publique ;

la réduction du déficit budgétaire ;

le collectif budgétaire à la suite de l'Ordonnance N°2020/001 du 03 juin 2020 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi N°2019/023 du 24 décembre 2019 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 et du décret n°2021-256 du 9 mars 2021 relatif au fonds de solidarité pour la lutte contre le coronavirus et ses répercussions socio-économiques **;**

un effort important de consolidation budgétaire, en liaison avec les objectifs du Programme Economique et Financier.

Au vu de ce contexte, des efforts nécessaires sont à fournir dans tous secteurs confondus, pour atteindre les objectifs de croissance prévus dans le DSCE sur la période 2010- 2020 à savoir 5,5% en moyenne annuelle.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2020

Dans le cas précis du sous-secteur touristique, il faut relever la situation sécuritaire préoccupante aux frontières terrestres de la Région de l'Extrême de Nord depuis 2012 due aux exactions perpétrées par la secte Boko haram, tout comme le phénomène des incursions et des attaques des bandes armées en provenance des pays voisins, notamment la RCA et la crise socio-politique dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest suite à la grève des avocats et

des enseignants qui ont sérieusement affecté ce sous-secteur. A cela s'ajoutent le phénomène la pandémie sanitaire du coronavirus. Ce qui entraîne le ralentissement voire la baisse drastiques des activités touristiques sur toute l'étendue du territoire, et partant la baisse des chiffres d'affaires des opérateurs évoluant dans le sous-secteur, la perte d'emplois et la dégradation des infrastructures touristiques.

Ce climat d'insécurité couplé à la pandémie sanitaire à coronavirus a plombé la fréquentation de la destination Cameroun. C'est ainsi que le nombre de touristes internationaux est passé de 930 000 en 2019 à 240 000 en 2020, soit une baisse d'environ 74.19% et ce, malgré le statut de destination touristique du Cameroun conquise depuis 2010.

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2020

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 317

DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

Responsable du programme

OYEBOG EMMANUEL ACHAKI

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le Cameroun dispose de près de 837 sites naturels répertoriés, historiques et culturels qui constituent de véritables points d'attraction des touristes, auxquels s'ajoutent des espaces de loisirs en cours de création. Son Parc Hôtelier sous gérance directe du MINTOUL en pleine construction ou réhabilitation/extension vient renforcer le réceptif touristique. Aussi, il existe des structures touristiques et de loisirs privées dont certaines malheureusement évoluant en marge de la réglementation en vigueur.

Le programme 317, développement de l'offre du tourisme et des loisirs doit permettre nul doute de doter le Cameroun des infrastructures touristiques et des loisirs en qualité et en quantité et de disposer ainsi des produits touristiques susceptibles d'être consommés tant par les touristes internationaux qu'internes. Ce programme comporte quatre actions dont la valorisation des sites touristiques, le développement des infrastructures hôtelières, le développement des infrastructures de loisirs et l'amélioration des prestations dans ces structures touristiques et des loisirs. Ces actions se déclinent en des activités et des tâches.

Quand on sait que le coût de valorisation d'un site touristique varie entre 800 millions et 1,5 milliards de FCFA voire 5 milliards de FCFA (selon l'envergure et la renommée du site), il y avait lieu de prioriser les sites à aménager. Ainsi, compte tenu surtout des contraintes budgétaires et à l'aune du DSCE, il faut choisir un nombre restreint des sites pour procéder à leur valorisation. Cet aménagement porte à la fois sur sa sécurisation (délimitation), son désenclavement (construction ou réhabilitation de la voie d'accès) et sa mise en valeur ou sa viabilisation à travers la réalisation des différentes infrastructures.

Le Parc Hôtelier de l'Etat compte près de 29 structures d'hébergement (23 hôtels et 07 campements) dont cinq à savoir les hôtels Mountain et Parliamentarian Flats de Buea, Atlantic Beach de Limbe et Ayaba de Bamenda et l'hôtel BENGO de classe exceptionnelle d'Ebolowa dont la mise en service a lieu en janvier 2020. Une partie de ces structures est en état de délabrement avancé appelée à être réhabilitée.

Pour construire/réhabiliter une structure d'hébergement (hôtelière) de grosse facture respectant les normes de construction selon la catégorie sollicitée, il faut prévoir des moyens financiers importants dont les montants peuvent dépasser 20 milliards de francs CFA pour certains.

Même si le Ministère du Tourisme et des Loisirs n'a pas pour vocation première la construction des hôtels et des restaurants, il n'en demeure pas moins que la qualité approximative des investissements privés touristiques importants, le conduit à investir dans cette filière. Par des investissements étatiques, la capacité hôtelière devrait se trouver améliorée dans les villes aux potentialités touristiques avérées et en prime la création d'un nombre important d'emplois stables. Aussi, grâce à la qualité de ces structures, le Cameroun pourra abriter certains événements d'envergure sous régionale, continentale voire mondiale.

Les parcs des loisirs et les parcs d'attraction, véritables méga espaces récréatifs, devraient être également construits dans des villes en fonction de la disponibilité des ressources financières. Ce sont des constructions naissantes de l'imagination humaine en vue de combler la carence en sites naturels.

Aménager un parc de loisirs, un village de vacances ou un espace de loisirs demanderait entre 4 et 5 milliards de francs CFA de financement d'où le nombre de 03 structures de loisirs en cours de réalisation à travers les financements publics pour des résultats obtenus jusqu'ici en fonction desdits moyens mis à disposition du MINTOUL.

Le programme 317 nommé ci-dessus dont l'objectif est l'amélioration de la qualité du réceptif de la Destination Cameroun, avec comme indicateurs le nombre des entreprises touristiques et de loisirs mises en exploitation et le nombre de ces entreprises touristiques et des loisirs agrées et classées, compte quatre actions majeures.

Action 1 : Valorisation des sites touristiques ;

Action 2 : Développement des Infrastructures hôtelières ;

Action 3 : Développement des Infrastructures de loisirs ;

Action 4 : Amélioration des prestations dans toutes les structures touristiques.

OBJECTIF	Augmenter le réceptif en infrastructures touristiques et des loisirs	
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'infrastructures de loisirs aménagé et mise en exploitation
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence: Année de référence:	0.0 2019
	Valeur Cible Année cible:	4.0 2022
Indicateur	Intitulé:	Nombre de sites touristiques aménagés et opérationnels
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence: Année de référence:	20.0 2019
	Valeur Cible Année cible:	20.0 2022
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'hôtels construits/réhabilités et exploités
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence: Année de référence:	6.0 2019
	Valeur Cible Année cible:	9.0 2022
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: VALORISATION DES SITES TOURISTIQUES Action 02: DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES HOTELIERES Action 03: DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE LOISIRS Action 04: AMELIORATION DES PRESTATIONS DANS LES ETABLISSEMENTS DE TOURISTISME	
DOTATIONS INITIALES	AE 6 265 351 695	CP 6 265 351 695
RESPONSABLE DU PROGRAMME	OYEBOG EMMANUEL ACHAKI,	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Parmi les 838 sites touristiques répertoriés à travers le triangle national, 58 connaissent un début d'aménagement. Ce qui renforcerait la notoriété de la Destination Cameroun. Avec autant de sites, l'objectif fixé dans le DSCE à savoir 1 000 000 de touristes internationaux et 6 000 000 de touristes internes par an, peut être atteint vu la contribution que pourraient apporter ces sites qui ont connu une viabilisation et une mise en valeur.

La majorité de Sites Touristiques d'intérêt local se trouve dans des zones enclavées et parfois menacées à cause du climat d'insécurité et la crise sociopolitique dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest et par les phénomènes d'enlèvement.

Le Parc hôtelier de l'Etat, patrimoine important, qui était dans un état de délabrement avancé, avec une capacité limitée de 341 chambres ne favorisait pas sa meilleure rentabilité d'où la nécessité de sa construction ou réhabilitation/extension pour améliorer la contribution efficace de l'énorme potentiel du secteur du tourisme et des loisirs au financement du Budget de l'Etat et sur lequel le Gouvernement compte pour assurer la promotion du tourisme et des loisirs tant à l'intérieur qu'à l'extérieur à travers les ressources propres qui sont générées.

Depuis l'avènement de la crise sanitaire à coronavirus en mars 2020, la fermeture de la quasi-totalité des salles de cinéma et devant l'insuffisance des salles de spectacles et des espaces récréatifs, on constate une prolifération des lieux et activités de loisirs malsains avec comme conséquences l'accentuation des fléaux sociaux (VIH SIDA, l'alcoolisme, la dépravation des mœurs par les jeunes en âge scolaire, la déperdition scolaires, le grand banditisme, les agressions etc.). Le développement des loisirs confié au Ministère en charge du tourisme en 2012 et faisant partie de l'offre touristique a pris corps comme répondant.

Dans le cadre de la mise en œuvre du DSCE, les loisirs, perçus comme une composante essentielle de toute société qui valorise le développement des citoyennes et citoyens responsables, constituent une mesure complémentaire de développement culturel et fait partir des moyens pouvant contribuer à baisser les cycles de la pauvreté, de la dépendance, du désœuvrement, de la violence, de l'exclusion et du défaitisme qui sont souvent associés à un manque d'estime de soi.

D'après l'Organisation des Nation Unies pour l'Education, la Science et la Culture «les loisirs, en particulier s'ils comportent les activités physiques, sont indispensables aux mieux-être individuels et collectifs, doivent être considérés comme une partie essentielle et intégrale des systèmes de santé et de l'éducation et doivent occuper une place prioritaire dans les programmes nationaux.»

A travers l'opération d'assainissement du secteur du tourisme et des loisirs, on constate que certains investisseurs privés ont eu et continuent à réaliser des infrastructures sans se conformer à la réglementation en vigueur et ne se soucient pas de la qualité de services rendus. C'est à ce titre qu'il est important d'améliorer les prestations dans ces structures à travers les opérations d'inspection et/ou coup de poing, des sessions de la Commission Nationale Technique et la Commission de Classement des Entreprises Touristiques et de loisirs aboutissant à la délivrance des agréments s'agissant de ces deux dernières.

Le Programme 317 se déploie pendant le monde entier est secoué par la pandémie à coronavirus qui a conduit à la fermeture des frontières par tous les pays ainsi que l'insécurité liée aux exactions de la secte Boko Haram dans l'Extrême Nord du pays qui est une zone touristique par excellence, les incursions des rebelles centrafricains à l'Est du pays et la crise socio-politique dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest depuis 2016 mettant ainsi en mal la stabilité et l'unité nationale du pays au moment où le Cameroun s'apprête à organiser en janvier 2022 la CAN TOTAL 2021.

Par ailleurs, ce programme s'est implémenté avec en prime un cadrage budgétaire dont le montant annuel qui lui est alloué reste loin du minimum pour conduire un des projets qu'il soit de la viabilisation d'un site touristique, la construction/réhabilitation d'un hôtel ou d'un campement ou de l'aménagement d'un parc de loisirs.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

Globalement le taux technique de réalisation de l'indicateur du Programme 317 est de 67,80%. En effet, dans l'ensemble, la formulation de l'indicateur du programme n'a pas permis de prendre en compte les réalisations partielles des activités (certaines tâches), ceci étant valable pour la quasi-totalité des indicateurs des actions du programme.

Des tâches ont été programmées et réalisées pour les projets relevant de l'aménagement des sites touristiques et dont les ressources sont transférées pour les collectivités territoriales décentralisés. Les mêmes résultats sont obtenus dans le cadre de mêmes projets en gestion centrale. En fin d'exercice, 30 sites touristiques sont exploitables même si des investissements peuvent être réalisés.

Dans le cadre du développement des infrastructures hôtelières, les travaux de construction et d'équipement de l'hôtel de classe internationale d'Ebolowa (BENGO Hotel) et l'hôtel RIBADOU de 70 chambres à Garoua dont la mise en service a eu lieu en janvier 2021 sous la tutelle de la Société Nationale d'Investissement (SNI) est le projet majeur réalisé par le MINTOUL en 2020. Aussi, nous avons l'acquisition et l'installation des équipements au Centre Touristique de Bamendjing, au Campement le Flampboyant de Mokolo et la poursuite des travaux de construction de deux hôtels de 100 chambres à Garoua pour la CAN Total 2021. En plus de ces projets de la CAN 2022 dont les financements sont gérés par la COCAN, on a la poursuite des travaux de réhabilitation de l'hôtel Benoué de Garoua.

Les espaces de loisirs pilotes(les stations nautiques de Lagdo et de Maga et le Parc de loisirs d'Ebolowa) connaissent des avancées notables en ce qui concerne les travaux d'aménagement et d'équipement même si ces projets sont des compétences transférés aux conseils régionaux.

On note une moyenne de **80,21%** de taux de réalisation des tâches inscrites dans le programme 317.

Analyse de la performance globale du Programme 317

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	40	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	88,89	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 6 470 843 619	CP 6 470 843 619
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -205 491 924	Ecart CP -205 491 924
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 6 265 351 695	CP 6 265 351 695
TAUX DE CONSOMMATION	96,82 %	96,82 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	• Grâce à la coordination des activités à gestion décentralisée et l'implication des acteurs concernés les projets ont été exécutés conformément aux enveloppes allouées ; • Dans le cadre des investissements une partie de la dotation globale (1 200 000 000) F CFA a été allouée aux projets à gestion décentralisée c'est-à-dire exécutés par les collectivités décentralisées et les prestations ont été réceptionnées par ces collectivités ; • Au niveau central après le collectif budgétaire, 4 000 000 000 F CFA ont été virés pour le compte COCAN pour l'exécution des travaux relatifs à l'organisation du CHAN 2020 et du CAN Total 2021 ; Les autres projets du BIP à gestion centrale d'un montant de 656 506 501 F CFA ont été exécutés et réceptionnés conformément à la réglementation en vigueur.	
PERSPECTIVES 2021	• Améliorer les indicateurs avec la mise en exploitation de 12 sites touristiques et de 02 espaces de loisirs; • préparation à temps des éléments de maturité des projets avant le démarrage de l'année budgétaire ; • restaurer et étendre le Parc Hôtelier pour permettre l'accueil des grands événements à l'instar de la CAN Total 2021 et l'accueil d'au moins un million des touristes internationaux en 2020; • allouer plus de moyens financiers compatibles avec les besoins et techniques notamment des projets surtout liés à l'accueil de l'organisation de la CAN Total 2021 qui seront exécutés en urgence	

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

Les performances détaillées du programme 317 se pésentent telles que indiquées dans le tableau suivant

Action 01 VALORISATION DES SITES TOURISTIQUES

OBJECTIF	Aménager les sites touristiques prioritaires							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de sites touristiques aménagés, délimités et sécurisés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		16.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		20.0				52%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		13					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 554 433 563	1 554 433 563	1 764 829 937	1 764 829 937	1 633 909 831	1 633 908 984	98,25 %	98,25 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le Cameroun dénommé «Toute l'Afrique dans un pays », dispose d'un riche potentiel touristique compte tenu de sa diversité climatique, écologique et culturel. Les nombreux touristes motivés pour découvrir la diversité de ces sites touristiques qui demeurent insuffisamment valorisés. Dans ces sites pas d'infrastructure de base pouvant profiter aux populations riveraines dans l'optique d'améliorer leur condition de vie. La découverte de nos produits touristiques phares vecteurs de brassage culturel des peuples n'est pas jusqu'à présent faite pourtant à travers ces sites, il est possible d'y arriver. A l'heure où notre pays est classé sur la bande rouge et appelé à organiser des événements de grande envergure à l'instar de la CAN Total 2021, il est temps de développer des produits de proximité des villes hôtes du tournoi, pouvant attirer des touristes dans toutes les zones ceci à travers la valorisation des sites touristiques. 18 sites touristiques repartis sur l'ensemble du territoire et en fonction de leur nature ont été retenus pour être aménagés. Cependant, le montant du BIP alloué reste en deçà des prévisions des dépenses à réaliser. Au moment où la décentralisation connaît son déploiement effectif, la majorité des projets décentralisés connaissent une accélération dans leur exécution. Reste l'amélioration des compétences des collectivités territoriales décentralisées.							

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	**Activé 1** : Poursuite Aménagement de la falaise de MBE pour un coût estimé à 215 000 000 - Construction de la maison du gardien ; - Construction d'un bâtiment servant de cantine ; - Eclairage du site par un système d'alimentation solaire ; - Equipement du bloc administratif en mobilier de bureau ; - Equipement du restaurant et des chambres ; - Equipement du bloc hébergement. **Activité 2** : Poursuite aménagement du Site touristique de Dzeng pour un montant de 130 000 000 - Construction et équipement des cases touristiques et construction des miradors. **Activité 3** : Aménagement du site abritant la résidence du Dr Jamot à ABONG-MBANG pour un montant de 100 000 000 F CFA - Construction de l'auberge à proximité de la résidence du Dr. Jamot. **Activité 4** : Aménagement du Site touristique Source de la Kadey pour un montant de 200 000 000 - Aménagement et valorisation du site. **Activité 5**: Poursuite aménagement du Site touristique de KOZA pour un montant de 164 000 000 - Construction du campement communal ; - Equipement du campement communal. **Activité 6** : Aménagement du Site touristique de NJIKWA pour un montant de 100 000 000 - Construction et équipement d'un snack-bar, des blocs d'hébergement ; - Electrification solaire du site ; - Installation du réseau internet au Centre touristique d'Oshie. **Activité 7** : Aménagement du lac municipal de Bagantgé pour un montant de 100 000 000 - Construction du restaurant au bord du lac municipal de Bagangté. **Activité 8** : Aménagement et mise en valeur d'une chaine touristique au sud pour un montant de 141 000 000 - Construction d'une case touristique à AKO'AKAS ; - Construction d'une case touristique à ENONGAL ; - Construction d'une case touristique à ELAT ; Construction d'une case touristique à NLAPYOP.
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	• la valorisation d'un site touristique nécessite d'importants moyens financiers évalués, selon sa nature entre 1,5 à 5 milliards de FCFA. Mais, la modicité des moyens alloués a conduit le MINTOUL à aménager certains sites touristiques prioritaires dont leur viabilisation a été échelonnée sur plusieurs années en vue de les rendre opérationnels. • Les informations relatives à l'exécution physico-financière des projets d'aménagement des Sites touristiques décentralisés ne sont pas disponibles dans PROBMIS ; les indicateurs actuellement retenus n'ont pas pris en compte les aménagements partiels réalisés dans les sites touristiques grâce aux budgets alloués. D'où des résultats techniques déclarés de 77,78%. Nos résultats à l'horizon 2020 sont plus visibles ; il faudra définir des indicateurs triennaux compte tenu de la nature des projets du programme.

Perspectives 2021	• Poursuivre la valorisation des sites touristiques à travers la construction des infrastructures de base (route d'accès, eau, électricité...,) et des infrastructures touristiques (structure d'accueil et d'hébergement, et autres équipements touristiques). • Allouer suffisamment des moyens adéquats pour valoriser les nombreux sites touristiques prioritaires disséminés sur l'ensemble du territoire et qui constituent les principaux motifs de la visite de la Destination Cameroun. • Revoir l'indicateur relatif aux sites touristiques retenu et intitulé « nombre de sites touristiques aménagés » compte tenu des résultats attendus à la fin de chaque année budgétaire.

Action 02 DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES HOTELIERES

OBJECTIF	Construire et réhabiliter le Parc hôtelier de l'Etat							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de campements et hôtels construits, réhabilités, équipés et exploités				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		6.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		9.0				75%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		2					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	4 628 412 501	4 628 412 501	4 571 542 501	4 571 542 501	4 570 685 318	4 570 685 233	99,98 %	99,97 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le Parc hôtelier de l'Etat couvre les 10 régions du Cameroun. Son état de délabrement avancé et sa capacité limitée ne favorisent pas sa rentabilité. Il y a nécessité de le réhabiliter, gage de sa contribution au financement du Budget de l'Etat dans le cadre de la promotion du tourisme et des loisirs. L'état des préparatifs pour accueillir les grands événements d'envergure internationale oblige le Gouvernement dans ce sens à doter le Cameroun des grandes infrastructures hôtelières conformes aux standards internationaux. Aussi, l'insécurité régnante dans les hôtels privés oblige l'Etat selon le contexte à mettre en valeur ses structures d'hébergement (Mountain hôtel, Parliamentarian Flats, Atlantic Beach hôtel, Ayaba hôtel, Hôtel BENGO …).							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	**Activité 1 : Poursuite des travaux de construction et d'équipement de l'hôtel 3* d'Ebolowa pour un montant de 209 078 501** - Finalisation des travaux et de la fourniture/pose des équipements de l'hôtel ; - Maîtrise d'œuvre des travaux de construction et d'équipement. **Activité 2 : Réhabilitation du campement le Flamboyant de Mokolo (paiement des arriérés d'un montant de 84 334 000)** - Réhabilitation des bâtiments d'hébergement. **Activité 3 : Construction et Equipement des hôtels de la CAN 2021 à Garoua pour un montant de 4 000 000 000** - Construction et équipement de l'hôtel 100 chambres et réhabilitation/extension de l'hôtel la Benoué à Garoua. **Activité 5 : Réhabilitation et extension de l'hôtel de l'Océan, Centre d'Accueil de Kribi pour un montant 180 040 000** - Construction d'un bâtiment d'hébergement R+2 ; - Maîtrise d'œuvre des travaux.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	• Pour ce qui est de l'hôtel de classe internationale à Ebolowa (BENGO), les travaux supplémentaires sont en cours d'exécution après sa mise en service janvier 2020. • Pour les hôtels de la CAN 2021 à Garoua, l'hôtel de 70 chambres est réalisé et mis en exploitation et pour les autres structures à l'instar de l'hôtel la Benoué, les travaux sont en cours d'exécution.							

Perspectives 2021	• Préparation à temps des éléments de maturité des projets avant le démarrage de l'année budgétaire ; • Qu'il y ait plus de moyens financiers et techniques pour les gros projets surtout ceux liés à l'accueil de l'organisation de la CAN Total 2021 ; • Restaurer et étendre le Parc Hôtelier l'Etat pour permettre l'accueil des grands événements ; • Pour atteindre les objectifs préconisés, Il serait souhaitable que les projets de réhabilitation/construction et extension des hôtels ou campements soient inscrits en pluri annualité compte tenu de la modicité de moyen alloué aux dits projets.

Action 03 DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE LOISIRS

OBJECTIF	Augmenter l'offre en infrastructures de loisirs							
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'infrastructures de loisirs aménagées et mises en exploitation					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2019						
	Valeur de référence:	0.0						
	Année cible:	2022						
	Valeur Cible	4.0					50%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	2						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	0	0	46 890 000	46 890 000	46 695 650	46 695 650	99,84 %	99,84 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Avec la fermeture de la quasi-totalité des salles de cinéma et devant l'insuffisance des salles de spectacles et des espaces récréatifs, l'on constate une prolifération des lieux et activités de loisirs malsains avec comme conséquences l'accentuation des fléaux sociaux (VIH SIDA, l'alcoolisme, la dépravation des mœurs, déperdition scolaires etc.), notamment en milieu jeunes. Avec La prolifération des salles des jeux de hasard ne respectant pas les règles en vigueur, la montée en puissante des TIC et des sites internet non contrôlés et dans le cadre de la mise en œuvre du DSCE, les loisirs perçus comme une composante essentielle de toute société qui valorise le développement de citoyennes et citoyens responsables, constitue une mesure complémentaire de développement culturel et fait partie des moyens pouvant contribuer à baisser les cycles de la pauvreté, de la dépendance, du désœuvrement, de la violence, de l'exclusion et du défaitisme qui sont souvent associés à un manque d'estime de soi. La crise sanitaire due au coronavirus a conduit le Gouvernement à procéder au collectif budgétaire à travers l'ordonnance N°2020/001 du 03 juin 2020 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi N°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	**Activé 1 : Aménagement d'une station nautique à Lagdo** - Acquisition des équipements de jeux indoors à la station nautique de Lagdo pour un montant de 39 805 650 CFA							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	• Une tâche a été exécutée, il s'agit de l'acquisition des équipements de jeux ; • Dans le cadre de l'ordonnance N°2020/001 du 03 juin 2020 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi N°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020, les projets inscrits dans cette action se sont vus reconduits pour l'exercice 2021.							
Perspectives 2021	• Pour atteindre les objectifs préconisés en 2021, Il serait souhaitable que ces projets de construction des parcs de loisirs soient inscrits en pluri annualité compte tenu de la modicité de moyen alloué à chaque projet ; • Valider l'unité physique lié au parc de loisirs : « espace de loisirs aménagé » Ou, afin de rendre compte des avancées des activités budgétisées, on peut redéfinir l'indicateur ; • Réaliser en priorité les projets reconduits en 2021.							

Action 04	AMELIORATION DES PRESTATIONS DANS LES ETABLISSEMENTS DE TOURISTISME

OBJECTIF	Accroître la qualité de la capacité hôtelière pour les arrimer aux standards internationaux		
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'établissements de tourisme et de loisirs classés et reclassés	TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE
	Unité de mesure	nb	
	Année de référence:	2019	
	Valeur de référence:	100.0	
	Année cible:	2022	
	Valeur Cible	120.0	100%
	Réalisation exercice (Résultat technique):	20	

CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	82 505 631	82 505 631	87 581 181	87 581 181	87 439 882	87 439 882	99,84 %	99,84 %

CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION

Le cadre législatif et réglementaire élaboré à la fin des années 2016 en partenariat avec le secteur privé est un outil essentiel qui garantit la qualité du réceptif (structures d'accueil, équipements, personnel, prestations), en un mot la compétitivité de la destination Cameroun.

La signature de la circulaire du PM sur l'incitation à l'investissement privé en territoire camerounais a permis l'affluence de dossiers pour les demandes d'agréments.

Cette nouvelle loi réagissant l'activité touristique et des loisirs dont l'élaboration en cours de son Décret d'application sur l'activité touristique est un élément important pour une amélioration des prestations dans le sous-secteur. Cette action est mise en œuvre dans un contexte marqué par :

- La mauvaise connaissance des exigences de qualité des prestations à fournir et des textes régissant l'activité touristique ;
- L'insécurité créée par la secte Boko Haram et la lutte engagée contre cette secte à l'Extrême Nord du pays et les incursions des rebelles centrafricains à l'Est du pays et le climat de tension dû à la crise socio-politique dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ont affecté le secteur du tourisme et des loisirs ce qui a rendu difficile le processus de classement. C'est le cas également de la non motivation du secteur privé à investir dans ces zones;
- Les besoins réels d'implication de certains promoteurs du secteur du tourisme dans le processus de l'amélioration des prestations ;
- L'absence d'un code spécifique au sous-secteur tourisme et loisirs.

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)

- Tenue de 11 sessions du CNT-ET à raison d'une session par mois en 2020 ;
- Délivrance des autorisations et des panonceaux ;
- 180 hôtels ont été inspectés dans le cadre du classement ;
- Des sessions du classement et du reclassement dans les villes qui vont abriter les poules de la CAN Total 2021 au Cameroun sont tenues;
- Séminaires d'imprégnation des acteurs du sous-secteur Tourisme et Loisirs.

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)

- S'agissant du classement, 2020 a connu le début du processus de classement des hôtels 3, 4 et 5* dans les villes retenues pour abriter les poules de la CAN 2021 ;
- de plus les ressources sont très négligeables par rapport aux besoins, les difficultés des équipes d'inspecteurs de faire le classement faute de moyens logistiques d'hébergement, de restauration et de transport;
- Les insuffisances relevées dans les dossiers montés par les promoteurs ont plombé les objectifs fixés.

Perspectives 2021	• continuer à relever les standards des infrastructures d'accueil par les opérations d'agrément, classement et reclassement des établissements du tourisme et des loisirs, en vue d'optimiser la compétitivité du réceptif de la Destination Cameroun et d'améliorer ainsi la qualité des prestations ; • Impliquer davantage les promoteurs touristiques dans les stratégies d'amélioration des prestations à travers des séminaires d'imprégnation à l'endroit de tous les acteurs; • Meilleure programmation des activités ; • Le classement conduit à l'inspection de tous les établissements de tourisme et de loisirs, la production des autorisations de reclassements, le paiement des primes y afférentes, tout cela demande des moyens considérables par rapport à ceux retenus jusqu'à présent. Il faudra donc augmenter le financement de cette activité dans l'avenir. • Développer une norme de qualité pour toutes les entreprises touristiques et les sensibiliser à tout moment ; • L'action est annuelle en objectif et indicateur, il faudra tenir compte de cette particularité pour le programme à venir en terme d'indicateur ; • 11 sessions du CNT-ET qui s'avèrent insuffisants vue l'affluence en terme de dossiers ; pour une session il y a des travaux en sous commissions, des travaux de secrétariat et le versement des primes. Pour un rendement meilleur, les ressources allouées doivent être augmentées.

2020

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 318

PROMOTION DU TOURISME ET DES LOISIRS

Responsable du programme

MFOUAPON ALASSA

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 318, promotion du tourisme et des loisirs, vise l'incitation d'un plus grand nombre de touristes internes et internationaux à visiter le Cameroun et à découvrir ses attractions touristiques. En effet, c'est la dépense des touristes dans une localité ou un pays, qui permet aux entreprises locales de rentabiliser leurs investissements, de créer plus d'emplois stables, d'augmenter leurs chiffres d'affaires et d'accroître les taxes fiscales versées à l'Etat.

La participation à titre promotionnel aux foires, salons, festivals et autres manifestations nationales comme internationales tout comme leur organisation permet de consolider des démarches auprès des tours operators ou agents de tourisme, en vue de la programmation et de la commercialisation de la destination Cameroun.

En outre, l'accès aux loisirs pour les enfants, les adultes et les personnes vulnérables grâce à l'organisation des colonies de vacances, des classes promenades et des centres aérés permet au Cameroun d renverser la tendance de dépravation des mœurs par les jeunes scolarisés ou non.

Sur le plan stratégique, l'organisation d'un atelier d'imprégnation pour les moniteurs des œuvres de vacances, l'élaboration de la stratégie de développement des loisirs, la création des clubs de tourisme et des loisirs et centres de loisirs, la production d'un manuel de jeux et loisirs éducatifs permet de développer la culture des loisirs sains et éducatifs chez les jeunes et partant chez toutes les couches sociales.

Le programme 318 nommé ci-dessus dont l'objectif est « Attirer un grand nombre de visiteurs résidents et non-résidents », avec comme indicateurs le nombre de touristes internes accueillis par an et Nombre de touristes internationaux accueillis, compte quatre actions.

Action 1 : Promotion du tourisme interne ;

Action 2 : Promotion du tourisme récepteur ;

Action 3 : Promotion de la culture des loisirs sains et éducatifs;

Action 4 : Promotion des activités des loisirs pour enfants, jeunes, adultes et personnes vulnérables.

OBJECTIF	Attirer un grand nombre de visiteurs résidents et non-résidents.	
Indicateur	Intitulé:	Nombre de visiteurs internationaux accueillis
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence: Année de référence:	800000.0 2019
	Valeur Cible Année cible:	1000000.0 2022
Indicateur	Intitulé:	Nombre de visiteurs internes ayant visité la destination Cameroun
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence: Année de référence:	6000000.0 2019
	Valeur Cible Année cible:	7000000.0 2022

ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: PROMOTION DU TOURISME INTERNE Action 02: PROMOTION DU TOURISME RECEPTEUR Action 04: PROMOTION DE LA CULTURE DES LOISIRS SAINS ET EDUCATIFS	
DOTATIONS INITIALES	AE 1 111 134 477	CP 1 111 134 477
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MFOUAPON ALASSA,	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Depuis mars 2020, le monde vit au rythme de la pandémie à Coronavirus qui a imposé aux Etats le confinement, la fermeture des frontières et des espaces publics. Cette crise a mis en berne toute l'industrie touristique des Etats surtout les Etats africains.

Le confinement pratiquement total imposé en réponse à la pandémie a entraîné une **chute de 98 % du nombre de touristes internationaux en mai** par rapport à 2019. Le Baromètre montre également une baisse de 56 %, d'une année sur l'autre, des arrivées de touristes au cours de la période allant de janvier à mai. Cela se traduit par une chute de **300 millions de touristes et 320 milliards d'USD** de pertes en termes de recettes du tourisme international.

Le tourisme est un moteur important de l'emploi et de la croissance. Mais le COVID-19 a radicalement changé la donne. L'impact sur les entreprises et les travailleurs du tourisme, dont la majorité sont des jeunes et des femmes, est sans précédent. Des efforts politiques opportuns, à grande échelle et, en particulier, coordonnés, tant au niveau international que national, sont nécessaires en consultation avec les gouvernements, les employeurs et les représentants des travailleurs, en tenant compte des normes internationales du travail pertinentes de l'OIT

Les chiffres les plus récents montrent clairement combien il est important de faire redémarrer le tourisme dès qu'il est sûr de le faire. L'effondrement du tourisme international met en danger les moyens d'existence de millions et de millions de personnes, notamment dans les pays en développement comme le Cameroun. Les gouvernements de toutes les régions du monde ont une double responsabilité : donner la priorité à la santé publique tout en protégeant aussi l'emploi et l'activité d'entreprise. Il leur faut également maintenir l'esprit de coopération et de solidarité qui a caractérisé notre action face à ce défi commun, et se garder de toutes décisions unilatérales risquant d'entamer la confiance que nous avons mis tant de soin à cultiver.

Depuis Avril 2013, le Cameroun connait un climat d'insécurité qui remet fondamentalement en cause l'essentiel des programmes de développement économique qu'est l'évolution qui nous prédestinait effectivement à l'émergence objectivée en 2035.

Conséquence de l'instabilité de certains Etats d'Afrique du Nord et d'Afrique de l'Ouest, ce climat d'insécurité a davantage impact sur le Cameroun en général et sur le tourisme et les loisirs en particulier, du fait des campagnes de désinformation orchestrées par quelques chancelleries occidentales des pays émetteurs de touristes sur les sites web officiels qualifiant notre pays de « zone rouge » avec pour corollaire la non fréquentation du Cameroun par les touristes ressortissants de leur pays. Aussi s'ajoute la crise socio-politique dans les Régions du

Nord-Ouest et du Sud-Ouest qui a mis en mal la fréquentation de la Destination Cameroun.
A l'heure de la globalisation, de la mondialisation et de l'accès quotidien en temps réel à l'information, les consommateurs du produit touristique se voient influencés par ces informations relayées d'un site web à un autre et surtout l'envoi des images inappropriées sur les réseaux sociaux. Face à ces périls et à ces agissements, la perception du Cameroun sur le marché touristique mondial est désormais négative et sa réputation en matière de sécurité a une incidence sur son image et un impact négatif sur sa destination.
Aussi face à la récurrence des villes mortes instaurées dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest suite à la grève des avocats et des enseignants et une récupération des groupes sécessionnistes dont les conséquences sont les enlèvements des personnels administratifs, la destruction des infrastructures administratives de base, l'assassinat des forces de maintien de l'ordre et des enseignants dans ces deux Régions, le sous-secteur du tourisme et des loisirs vit un moment de basse saison due à la non fréquentation des structures touristiques et des loisirs. Ce qui a conduit certaines de ces structures à fermer les portes ou à mettre en congé techniques leurs personnels et démobilise les potentiels touristes à choisir cette destination touristique par excellence.
Des instances de dialogue créées et les réponses apportées à certaines revendications par le Gouvernement permettent à ces deux régions de connaître la sérénité et un retour à une vie normale qu'il s'agit des populations en générale ou des acteurs du Tourisme et des Loisirs. Avec ces efforts fournis, les groupes sécessionnistes continuent à semer la terreur et la désolation dans les zones frontalières aux deux Régions au moment où on sait que tout naturellement le Cameroun cherche à faire visiter ses différentes localités par les touristes en provenance de l'étranger à fort pouvoir d'achat, mais également à amener les résidents camerounais à découvrir ce pays aux riches potentialités touristiques et de loisirs. Il y a lieu de prendre des dispositions pour que le programme 320 intègre les activités tendant à une meilleure organisation du sous-secteur pour une meilleure sécurité du touriste en séjour au Cameroun.
À l'heure actuelle, les entreprises et les travailleurs du secteur du tourisme bénéficient des mesures d'aide adoptées pour l'ensemble de l'économie, et de nombreux pays sont également en train d'instaurer des mesures de soutien propres au tourisme. Pour l'heure, les autorités poursuivent les priorités suivantes, aux côtés des associations professionnelles du secteur :

- Lever les restrictions de déplacement, et collaborer avec les professionnels du tourisme afin qu'ils bénéficient d'aides à la liquidité, qu'ils appliquent de nouveaux protocoles sanitaires visant à sécuriser les déplacements et qu'ils diversifient leurs marchés ;
- Redonner confiance aux voyageurs et stimuler la demande en s'appuyant sur de nouvelles certifications de sécurité et d'hygiène, sur des applications permettant d'informer les visiteurs et sur des campagnes de promotion du tourisme interne ;
- Préparer des plans globaux de relance du tourisme afin d'adapter les destinations, d'encourager l'innovation et l'investissement et de repenser le secteur du tourisme.

Les pouvoirs publics doivent d'ores et déjà réfléchir aux implications de la crise à plus long terme. Ils doivent, dans le même temps, réussir le virage du numérique, accompagner la

transition vers la sobriété en carbone et favoriser la transformation structurelle qui est nécessaire pour forger une économie du tourisme plus forte, plus durable et plus résiliente. La crise est l'occasion de repenser l'avenir du tourisme.

Afin d'assurer un meilleur rayonnement et une perception positive de cette image, autant auprès des étrangers qu'auprès de la population locale, le MINTOUL et ses partenaires privés investis dans les questions de développement du tourisme, sont interpellés dans la mise sur pied d'une politique orientée vers la reconquête des touristes, en menant des opérations de charme et en amorçant par ailleurs des efforts de positionnement et de promotion touristique sur la scène internationale dans un monde concurrentiel et en perpétuelle mutation.

Si le Cameroun est tributaire de cette situation, les fondements proviennent de la déliquescence du bassin du Lac Tchad. Par ailleurs, le Golfe de Guinée, non moins épargné, est sujet d'agressions criminelles et de grand banditisme le long de la côte atlantique. En somme, la délicatesse de cette situation est la composition interrégionale des Etats de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) qui donne lieu à une jonction entre l'Afrique Centrale (Cameroun, Centrafrique, Tchad) d'une part, et l'Afrique de l'Ouest (Niger et Nigéria) d'autre part.

Jonction à priori géostratégique, mais qui, au plan des conséquences dues à l'instabilité et aux courants de criminalisation de l'espace, tend vers un glissement continu, vers la précarisation de toutes les formes d'agressions aux conséquences difficilement maitrisables.

La problématique est plus complexe quant au voisinage : le voisin n'est plus simplement tout juste en face (Nigéria). Le voisinage stratégique est une aire de risques en partage. A l'exemple du Tchad qui n'est plus un pays du Golfe de Guinée voit son bassin stratégique s'étendre jusqu'à la mer, car la stabilité au littoral camerounais est aujourd'hui indispensable au progrès économique et social, à la capacité de paiement, à la visibilité du Tchad qui dépendent de la sécurité et l'exportation de son pétrole par le pipeline Tchad-Cameroun. Par ailleurs, le Cameroun et le Nigéria ont des préoccupations communes dans le Golfe de Guinée et dans le Bassin du Lac Tchad.

Au Cameroun, Le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) accorde une place de choix au sous-secteur tourisme et loisirs en tant que levier de croissance et générateur de richesses et des emplois stables. Les objectifs ambitieux assignés à ce sous-secteur se voient malheureusement inhibés à ce jour par le phénomène Boko Haram et la crise socio-politique dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

Toutefois certaines parties du territoire camerounais continuent à accueillir les touristes grâce aux efforts inlassables du Gouvernement et des partenaires privés pour la promotion de la Destination Cameroun lors des foires et salons.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

Globalement le taux technique de réalisation de l'indicateur du Programme 318 est de 27,20%. En effet, dans l'ensemble, avec deux indicateurs, le programme a permis de capturer le nombre des touristes nationaux et le peit nombre des touristes internationaux au vu de la crise sanitaire due au coronavirus, la menace de la crise socio-politique qui sévit les deux Régions Nord-Ouest

et Sud-Ouest et les exactions de la secte Boko-Haram.

Réalisées essentiellement avec les ressources du Compte d'Affectation Spéciale (CAS), les tâches qui ont été programmées ne sont pas entièrement réalisées à cause du problème de déblocage des fonds destinés à alimenter ce CAS et la quote-part de recettes collectées par le MINTOUL.

Dans le cadre général, le MINTOUL à travers les foires, les festivals et les différents événements internes à connotation culturel, social et économique s'est déployé à vendre l'image de la Destination Cameroun qu'il soit de la distribution des flyers, les prises de parole et les spots publicitaires.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	3 200 500 10 520	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR		
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 912 678 902	CP 912 678 902
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 198 455 575	Ecart CP 198 455 575
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 655 279 342	CP 628 656 165
TAUX DE CONSOMMATION	71,8 %	68,88 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	• Les effets de la COVID-19 sur le tourisme menacent d'accroître la pauvreté (ODD1) et de creuser les inégalités (ODD10), ainsi que de réduire à néant les efforts de conservation du patrimoine naturel et culturel. La pandémie risque également de ralentir l'accomplissement de progrès sur la voie des objectifs de développement durable (ODD) ; • Pour les femmes, les populations rurales, les peuples autochtones et nombre d'autres groupes historiquement marginalisés, le tourisme est un vecteur d'intégration, d'avancement et de génération de revenus. Il a rendu possible l'offre de services dans des endroits reculés, a soutenu la croissance économique des zones rurales, a amélioré l'accès aux possibilités de formation et d'emploi, et a souvent permis aux communautés et aux sociétés d'apprécier sous un nouveau jour la valeur de leurs patrimoines culturel et naturel ; • Les problèmes liés aux phénomènes de BOKO HARAM et la crise socio-politique nous ont conduits d'un point de vue stratégique à redynamiser le tourisme interne ; • Un arrêt total d'activités d'agences de voyages et tourisme : la zone n'étant plus programmée dans les catalogues des T.O., le Grand Nord n'accueille guère de touristes, entrainant même la fermeture pure et simple de certaines agences, y compris celle en charge de la location automobiles, étroitement liées à la présence de visiteurs et de touristes… • Une baisse des taux d'occupation d'hôtels proches de zéro (0), notamment de l'Extrême-Nord, le Nord-Ouest et le Sud-Ouest. Cette situation entraine la mise en congé technique des employés et même la fermeture de quelques établissements d'hébergement et de restauration ; • La fermeture des frontières par les Etats et le confinement décidé par les Nations comme moyen de limiter la propagation du Coronavirus a mis en berne le tourisme interne comme récepteur ; • Difficultés liées au déblocage du CAS.	

PERSPECTIVES 2021	- le secteur doit faire progresser les efforts visant à mettre sur pied un nouveau modèle qui favorise les partenariats, place les populations d'accueil au cœur du développement et encourage l'adoption de politiques bien informées et les investissements et opérations neutres en carbone. - Inciter des résidents à la consommation des produits touristiques et à la visite du Cameroun ; - Lancer des activités du club tourisme et loisirs dans les établissements scolaires ; - Pour favoriser le développement d'infrastructures touristiques et de services de qualité tout au long de la chaîne de valeur du tourisme; faciliter les investissements et créer un environnement commercial favorable aux MPME locales, diversifier les produits et les marchés, et promouvoir le tourisme national et régional lorsque cela est possible ; - Elaborer un guide des loisirs au Cameroun ; - Organiser un atelier national de renforcement des capacités des moniteurs et animateurs des œuvres de vacances ; - Soutenir la relance de l'activité touristique dans les zones sinistrées du septentrion ; - Sensibiliser et créer les clubs « Découvertes » dans les administrations pour intéresser les personnels aux voyages et au tourisme ; - Organiser les excursions et Eductour à l'intention des chancelleries et autres milieux diplomatiques résidents ; - Intensifier une communication de masse et mettre en place un journal qui mettra en vitrine les atouts touristiques du Cameroun ; - Diversifier les produits et les circuits touristiques pour promouvoir le tourisme interne ; - Produire des spots et documentations promotionnels en nombre suffisant à distribuer dans les marchés conquis ; Poursuite de l'organisation des colonies de vacances pilote, des classes promenades, des centres aérés de vacances

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

Les performances détaillées du programme 318 se pésentent telles que indiquées dans le tableau suivant

Action 01 PROMOTION DU TOURISME INTERNE

OBJECTIF	Amener les résidents à consommer les produits touristiques							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de touristes internes enregistrés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		6000000.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		7000000.0				53,34%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		3200500					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	808 627 893	808 627 893	610 172 318	610 172 318	352 828 205	326 205 028	57,82 %	53,46 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action s'est exécutée dans un contexte marqué par : • Crise sanitaire à coronavirus ; • Proportion de plus en plus accrue des touristes ; • Nombre important des populations résidentes ont été contraintes de quitter leurs villages à cause de la crise socio-politique dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest ; • Amélioration progressive des conditions de séjour des touristes ; • Amélioration des prestations touristiques ; • Développement des infrastructures ; • Demande accrue des activités de loisirs ; • Besoin de formation en encadrement des activités de loisirs.							

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	• Participation du MINTOUL à la 7ème édition de la Foire Touristique, Artisanale et Culturelle de l'Adamaoua(FOTAC); • Participation du MINTOUL à la 10ième édition de la foire transfrontalière de la CEMAC du 25 juin au 04 juillet 2020 à KYE OSSI; • Participation du MINTOUL à la 4ème édition du festival culturel et touristique « BAKA DREAM DAYS » du 25 au 31 mars 2020 à ASSOK/MINTOM; • Participation du MINTOUL à la 1ère édition des journées touristiques, culturelles et Economiques du Moungo « FESTIM 2019» du 16 au 20 avril 2019 à Nkongsamba; • Participation du MINTOUL à la 9ième édition du Festival de Promotion Touristique, Culturel et Culinaire du Cameroun du 02 au 05 décembre 2019; • Participation du MINTOUL à la 9ième édition de « LA VITRINE DU CAMEROUN SAGO-2020 » ; • Participation du MINTOUL à la 6ième édition du Salon International de l'Industrie Agroalimentaire de Yaoundé (SIALY) du 1er au 07 juillet 2019 à l'esplanade du Musée National de Yaoundé; • Participation à la 16ième édition du « Tour Cycliste International du Cameroun »; • Participation du MINTOUL au « Festival Mvet-Oyeng 2020 » ; • Participation du MINTOUL au Salon Ecologique et d'Activités Culturelles (SELAC) du 19 octobre au 03 novembre 2020 dans les Régions du Littoral et de l'Ouest; • Participation du MINTOUL à la 2e édition du festival des arts et culture des peuples EKAN prévu dans la ville d'Ambam; • Participation du MINTOUL à la 1ère Réunion pour le tourisme durable au Musée de Douala ; • Participation du MINTOUL au Festival « MASE'E MA SEGA 2019 » du 24 décembre 2020 au 1er janvier 2020 à ESEKA ; • Participation du MINTOUL au Salon de la Rentrée Solennelle de Charmes du Cameroun (RESCCAM) prévu au Palais Polyvalent des Sports de Yaoundé du 26 au 29 septembre 2020.
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	• Confinement des populations pour éviter la propagation du coronavirus ; • Manque d'engouement des locaux à pratiquer le tourisme durable et responsable ; • Certaines activités programmées au départ n'ont plus été jugées prioritaires par la suite d'où leur non-exécution ; • les ressources allouées ont été orientées pour le financement d'autres activités ; • Quotas trimestriels libérés très faibles ; • Fermetures des entreprises touristiques et de loisirs à cause de l'insécurité.
Perspectives 2021	• Incitation des résidents à la consommation des produits touristiques et à la visite du Cameroun ; • Assurer des évènements d'éclat pouvant relayer la visibilité du Cameroun touristique à l'international… • Assurer une présence effective et régulière du Cameroun aux différentes rencontres internationales (foires, salons, forums de tourisme) • Rendre visibles et attractifs le site Web du Ministère du Tourisme et des Loisirs ; • Organiser une veille technologique ; • Organiser autant d'activités de loisirs pour toutes les couches de la population ; • Organiser un atelier national de renforcement des capacités des moniteurs et animateurs des œuvres de vacances ; • Elaborer un manuel des jeux et loisirs éducatifs ; • Élaborer un guide de jeux et loisirs traditionnel au Cameroun.

Action 02 PROMOTION DU TOURISME RECEPTEUR

OBJECTIF	Attirer le plus grand nombre de touristes internationaux/étrangers							
Indicateur	Intitulé:	Nombre de touristes internationaux accueillis					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2019						
	Valeur de référence:	800000.0						
	Année cible:	2022						
	Valeur Cible	1000000.0					1,05%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	10520						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	285 934 015	285 934 015	285 934 015	285 934 015	285 934 015	285 934 015	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action s'est difficilement réalisée à cause d'un contexte marqué par : • La survenue de la crise sanitaire de Coronavirus ; • Fermetures des frontières par les pays émetteurs des touristes ; • Les compagnies aériennes subissent une chute drastique de leur activité, volent à vide, mettent en place des plans d'urgence et risquent la faillite ; • Usage des explosifs à destruction massive par les adeptes de Boko Haram et les sécessionnistes dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ; • L'instauration des villes mortes dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	• Participation par visioconférence à la Foire (FITUR), Madrid ; • Participation du MINTOUL à l'ITB 2019 à Berlin ; • la Participation du Cameroun au Salon MAP à PARIS ; • Participation par visioconférence du Cameroun à la 24ième Session de l'Assemblée Générale de l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) prévue du 09 au 15 septembre 2020; • Participation par visioconférence du MINTOUL au FORUM ITALIA AFRICA BUSINESS WEEK 2020 ; • Participation du Cameroun à la 5ième édition de la commission Mixte Sectorielle Cameroun/Tunisie dans le domaine du tourisme du 20 au 21 juin 2019 en Tunisie ; • Participation par visioconférence du MINTOUL aux assises du 8ième Forum de l'Organisation de la Coopération Islamique qui se tiendra le 05 septembre 2019 à Istanbul ; • Participation par visioconférence à la Tourism and Hospitality School à la Rochelle en France et à l'Ecole Hôtelière de Lausanne en Suisse pour une visite de travail.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La dotation affectée à cette action dans sa consommation se justifie par : • Approvisionnement insuffisant du CAS ; • Annulation des réservations au niveau des aéroports et des structures d'hébergement ; • Licenciement abusif des personnels dans les structures d'hébergement avec des départs des personnels qualifiés.							

Perspectives 2021	Pour l'exercice 2021, le MINTOUL compte : • aller vers un tourisme responsable, durable et innovant socialement, qui se structure sur l'identité des territoires (non délocalisable) et qui les dynamisent tout en respectant la qualité de vie des habitants et la valeur expérientielle et mémorable du voyage; • Le développement d'un tourisme créatif et plus inclusif est à développer pour éviter une concentration des activités sur les hotspots et impliquer les habitants dans l'activité; • Organisation des Eductours Chinois, allemands et espagnols ; • Réorienter les touristes vers les zones non atteintes par les périls sécuritaires, afin de diversifier les produits et les circuits touristiques ; • accélération du digital heritage comme dans les musées en Chine et les monuments, diffusion en ligne de spectacles live ; • Organiser autant d'éductours que possibles afin de donner l'opportunité aux tours opérateurs et journalistes européens de prospecter et de communiquer sur le tourisme camerounais.

Action 04 PROMOTION DE LA CULTURE DES LOISIRS SAINS ET EDUCATIFS

OBJECTIF	Amener les Camerounais et autres résidents à pratiquer des loisirs sains et éducatifs							
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'ateliers de formation tenus					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2019						
	Valeur de référence:	4.0						
	Année cible:	2022						
	Valeur Cible	5.0					100%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	5						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	16 572 569	16 572 569	16 572 569	16 572 569	16 517 122	16 517 122	99,67 %	99,67 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Les activités de cette action ont été réalisées dans un contexte marqué par : • Avènement de la pandémie de coronavirus ; • Dépravation des mœurs des jeunes en âge scolaire ; • Fermeture de la quasi-totalité des salles de cinémas ; • Insuffisance des salles de spectacles et espaces récréatifs ; • Prolifération des lieux et activités de loisirs malsains avec comme conséquence l'accentuation des fléaux sociaux en milieu jeune ; • Exploitation des jeunes par les groupes rebelles ; • Insuffisance de personnels formés dans le secteur des loisirs.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Dans le cadre de l'exécution de cette action les activités ci-après ont été réalisées : • L'organisation des activités de Camps de jeunes pour les colonies de vacances dans les Régions de l'EST à Garoua et Kribi ; • Organisation d'atelier d'imprégnation et de renforcement des capacités des moniteurs de vacances ; • Organisation d'une journée Senior MINTOUL en faveur des personnels retraités et parents des personnels du MINTOUL le 12 octobre 2020 à Bafia ; • Organisation de l'atelier de renforcement des Capacités des promoteurs des infrastructures de Loisirs session 2020 ; • Organisation de deux classes promenades à Bafia et Bafoussam.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les résultats obtenus reflète le contexte tel que ci-dessus présenté. En effet face la survenue de la COVID-19 qui a conduit à la fermeture des frontières de presque tous les pays du monde, il n'était pas évidents de réaliser entièrement les activités programmées. C'est ainsi que : • La datation ainsi présentée sert à la coordination des activités de promotion, • Les activités sont financées par le compte d'Affectation Spéciale • Quotas trimestriels libérés très faibles au CAS.							
Perspectives 2021	• Poursuivre l'encadrement des Clubs tourisme dans les établissements scolaires, • Poursuite des activités de formation de moniteurs de vacances, • Finalisation du processus d'élaboration de la stratégie de développement des Loisirs 1ère phase, • Encadrement des 15 clubs de Loisirs enregistrés, • Finalisation du processus d'élaboration d'un guide des jeux et loisirs traditionnels • Elaboration d'un manuel des jeux et loisirs éducatifs.							

2020

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 320

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR TOURISME ET LOISIRS

Responsable du programme

NDIORO A MAMOUM PAUL MARCEL

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le Ministère du Tourisme et des Loisirs est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière du tourisme et des loisirs. Pour atteindre cet objectif, trois programmes dont deux opérationnels et un programme support ont été définis et mis en exécution en 2020.

Le programme support permet la réalisation de deux premiers programmes opérationnels du MINTOUL.

Pour ce qui concerne dudit programme, il porte sur les activités dont leur réalisation participe à l'amélioration des conditions de travail de l'ensemble du personnel du Ministère du tourisme et des Loisirs notamment à travers le renforcement des infrastructures administratives et l'équipement des services centraux, déconcentrés et extérieurs d'une part, et à la formulation et au suivi des recommandations relatives au développement en particulier, pour ce qui est de la promotion des investissements, l'organisation, les aménagements et le partenariat dans les domaines du tourisme et des loisirs.

La collecte et le traitement des statistiques touristiques de base, se faisaient encore de manière artisanale, rendant la tâche ardue et complexe. Il y a donc nécessité de réaliser des enquêtes statistiques dans le secteur du tourisme et des loisirs à travers la mise à disposition des outils informatisés pour faciliter l'exploitation des données y afférentes. C'est dans ce cadre, qu'un outil informatique de saisie des statistiques touristiques à distance est réalisé afin de présenter les résultats de la promotion du tourisme et des loisirs au Cameroun et évaluer à travers ces statistiques la contribution du sous-secteur au PIB.

Par ailleurs, la carence de professionnalisme des acteurs touristiques constitue un déclencheur à l'organisation des séminaires de formation thématiques et de renforcement des capacités. Ce qui garantirait l'amélioration des conditions d'accueil des touristes au Cameroun.

L'assainissement du domaine hôtelier en particulier et du secteur touristique en général devient une nécessité au moment où le Cameroun doit héberger sur son sol des touristes lors de la tenue de la CAN Total 2021.

OBJECTIF	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation des activités budgétisées
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence: Année de référence:	100.0 2019
	Valeur Cible Année cible:	100.0 2022

ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES Action 02: CONTROLE ET AUDIT INTERNES Action 03: GESTION BUDGETAIRE ET FINANCIERE Action 04: RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES ADMINISTRATIVES Action 05: DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES Action 08: ETUDES STRATEGIQUES, PLANIFICATION ET PROGRAMMATION Action 09: MISE EN PLACE D'UN COMPTE SATELLITE DU TOURISME Action 10: AMELIORATION DE L'OFFRE DE FORMATION EN TOURISME, HOTELLERIE ET LOISIRS Action 13: COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES Action 16: AMELIORATION DES CONDITIONS D'ENTREE, DE SEJOUR ET DE SORTIE DES TOURISTES	
DOTATIONS INITIALES	AE 1 752 402 171	CP 1 702 402 171
RESPONSABLE DU PROGRAMME	NDIORO A MAMOUM PAUL MARCEL,	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 320 du Ministère du Tourisme et des Loisirs a été exécuté dans un souci de renforcement de la gouvernance, la nécessité d'améliorer les cadres de travail des personnels des services centraux et déconcentrés et l'amélioration des conditions de séjour des touristes au Cameroun.

Face à la menace des terroristes transfrontaliers, des coupeurs de routes et des bandits de grands chemins qui pèse, avec plus d'acuité de nos jours, sur la sécurité du touriste, et partant sur l'atteinte des résultats escomptés par le MINTOUL, il faudra prendre en compte le facteur sécuritaire et sanitaire, afin que les mesures militaro-policières et de riposte en cours trouvent un écho favorable dans l'organisation et le fonctionnement du sous-secteur tourisme et loisirs

En outre, avec le retour à la planification stratégique du développement du Cameroun en 2009 et la promulgation en 2018 de la nouvelle loi sur le régime financier, la réforme des finances publiques a permis d' adopter la Gestion Axée sur les Résultats. On est alors passé du budget des moyens au budget programme. L'année 2020 est ainsi marquée par la poursuite de la budgétisation par programme. Ce qui induit un comportement plus citoyen et des efforts dans l'élaboration des documents de planification, programmation, budgétisation et de suivi/évaluation.

Quant à la collecte et au traitement des statistiques touristiques de base, un dispositif informatisé a été mis au niveau des services déconcentrés pour l'enregistrement des données. Il y a donc nécessité de renforcer la réalisation des enquêtes statistiques dans le secteur du tourisme et des loisirs et de disposer des outils informatisés sur toute l'étendue du territoire pour faciliter l'exploitation des données y afférentes.

En matière de coopérations bilatérales et multilatérales, le Cameroun sera appelé à négocier des accords de coopération avec des pays amis dans le domaine de la formation en

tourisme, la valorisation des produits touristiques, etc. Des missions d'études pourront être effectuées pour échanger les expériences et s'inspirer des bonnes pratiques des pays visités.

Compte tenu de l'avènement et de l'essor des Technologies de l'Information et de la Communication dans la politique du développement du Cameroun, il est primordial pour le MINTOUL de mettre sur pied une stratégie de communication efficace afin de s'arrimer à cette nouvelle donne et d'assurer une veille technologique.

Il faut noter que ces activités ont été menées dans un cadre de mise en application d'un nouvel organigramme qui a doté le MINTOUL de trois nouvelles directions au niveau des services centraux, trois bureaux d'informations touristiques notamment à Paris, Beijing et Washington pour les services extérieurs et plusieurs nouveaux services (déconcentrés) destinés au développement de loisirs dans les structures déconcentrées.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

Globalement le taux technique de réalisation de l'indicateur du Programme 320 est de 75,76%. En effet, dans l'ensemble, l'indicateur ne prend pas en compte l'ensemble des activités réalisées dans le cadre de ce programme.

Pour l'exercice 2020, toutes les activités de ce programme ont été exécutées en investissement comme en fonctionnement.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	75,76%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	75,76%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 1 745 365 822	CP 1 695 365 822
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 7 036 349	Ecart CP 7 036 349
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 1 395 177 248	CP 1 395 156 991
TAUX DE CONSOMMATION	79,94 %	82,29 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	• Malgré les difficultés rencontrées dans l'exécution, les intervenants de ce programme ont jouit de l'appui des experts du MINEPAT et du MINFI ce qui a permis une meilleure prise en main des nouveaux outils introduits par la réforme du Budget programme et d'assurer ainsi, une exécution satisfaisante des activités ; • Aussi, ce résultat se justifie par l'effort effectué pour réaliser les contrôles et le suivi-évaluation des projets. En effet, les multiples descentes inopinées des inspecteurs du Ministère en charge des marchés publics et des responsables du MINTOUL ont contribué à un meilleur suivi des marchés exécutés en Région et participé à proposer le plus tôt des solutions aux difficultés qui auraient pu empêcher l'exécution intégrale desdits projets. • Le taux de moins de 100% se justifie par l'imposition de blocage et le fait que les quotas libérés sont inférieurs aux dotations révisées et le collectif budgétaire qui a conduit à annuler certains crédits affectés à des projets dont le processus de contractualisation des marchés ont connu un début effectif.	

PERSPECTIVES 2021	• Poursuivre l'amélioration des conditions de travail des personnels à travers l'équipement des services centraux, déconcentrés et extérieurs en mobiliers de bureau, matériel informatique et climatiseurs. • Organiser de multiples séminaires dans le domaine du tourisme en faveur du personnel du MINTOUL et des acteurs dans les domaines du Tourisme, de l'hôtellerie et des loisirs • Poursuivre les constructions/réhabilitations des délégations départementales et régionales et les Bureaux d'Information Touristiques (BIT) ; • Equiper les délégations régionales et départementales nouvellement construites ; • Réhabiliter les locations administratives qui abritent plusieurs délégations départementales ; • Poursuivre l'équipement des délégations départementales ; • Organisation des sessions du Conseil National du Tourisme (CNT), des réunions du Comité ad hoc et des réunions du comité d'appui ; • Suivre les recommandations du CNT auprès des Administrations concernées.

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

Les performances détaillées du programme 320 se pésentent telles que indiquées dans le tableau suivant

Action 01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES

OBJECTIF	Améliorer le cadre de travail du personnel des services centraux							
Indicateur	Intitulé:		Taux de réalisation des activités budgétisées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		100.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		100.0				79%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		79					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	481 961 377	481 961 377	465 662 558	465 662 558	463 961 657	463 961 657	99,63 %	99,63 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	• Crise sanitaire du coronavirus ; • Entrée en vigueur du nouvel organigramme du MINTOUL qui crée de nouveaux postes de responsabilités qu'il faut doter des matériels roulants, des mobiliers et matériels de bureau et des outils informatiques ; • Un taux élevé du blocage exécuté sur le budget de fonctionnement et le taux de l'IR établi à 5,5% pour les pro-forma et un taux d'enregistrement de 7% ; • Le climat d'insécurité dans les Régions du septentrion et la crise sociopolitique dans les Régions du Sud-Ouest et du Nord-Ouest.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	• Acquisition des mobiliers de bureau et du matériel informatiques pour les services centraux ; • Suivi des missions du Ministre par les conseillers techniques du MINTOUL ; • Séminaires organisés dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience des métiers de tourisme et l'élaboration et la validation des programmes de formation professionnelle en Tourisme, Hôtellerie et Loisirs au Cameroun ; • Suivi et pilotage des activités de coordination de services centraux et déconcentrés du MINTOUL.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	• Malgré les efforts fournis, certains bureaux des services Centraux restent encore dépourvus des mobiliers et matériels de bureau essentiels. La dotation de ces bureaux est une préoccupation permanente du Ministère du Tourisme et des loisirs ; • La concurrence dans la soumission dans le cadre des lettres commandes avec le choix jeté sur le moins disant ; • A travers la visioconférence, la coordination des activités s'effectue normalement.							
Perspectives 2021	• Pour 2021, des réflexions en cours doivent mener à la modification de l'indicateur de cette action afin de mieux évaluer les activités de cette action. • Le nouvel indicateur sera aligné aux standards en matière d'évaluation des actions de programme support.							

Action 02 CONTROLE ET AUDIT INTERNES

OBJECTIF	Améliorer le fonctionnement et la performance des services							
Indicateur	Intitulé:	Nombre des rapports de mission d'inspection des services centraux et déconcentrés					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2019						
	Valeur de référence:	20.0						
	Année cible:	2022						
	Valeur Cible	15.0					100%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	28						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	17 542 207	17 542 207	17 542 207	17 542 207	17 516 915	17 516 915	99,63 %	99,63 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Les activités se sont réalisées dans un contexte marqué par : • La qualité approximative des services rendus aux usagers ; • Des disparités dans la présentation des données de gestion des hôtels placés sous gérance directe du MINTOUL ; • Plainte des usagers quant au service public ; • Mise en exploitation des hôtels placés sous gérance directe du MINTOUL ; • Finalisation du manuel des procédures au MINTOUL ; • Des cas de corruption peuvent survenir dans le processus de traitement des dossiers relatifs à l'octroi des agréments, de suivi des Marchés Publics ou des livraisons.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	• Conduite de l'Initiative à Résultats Rapides (IRR) dans les services centraux ; • Inspection et contrôle de la gestion des établissements d'hébergement à capitaux publics ; • Sensibilisation des personnels par rapport à l'éthique et à la déontologie administrative ; • Inspection des services régionaux du MINTOUL.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le budget alloué dans le cadre du fonctionnement a été exécuté conformément à l'enveloppe même si ce budget n'a pas permis de couvrir entièrement les actions à mener.							
Perspectives 2021	• Priorisation les actions à mener pour une meilleure visibilité du sous-secteur tourisme et loisirs ; • Organisation des séminaires de sensibilisation des personnels du MINTOUL pour une bonne gouvernance ; • Organisation des visites inopinées pour une amélioration du travail ; • Auditer les différents services du MINTOUL.							

Action 03 GESTION BUDGETAIRE ET FINANCIERE

OBJECTIF	Améliorer la qualité de la dépense							
Indicateur	Intitulé:	Nombre de Documents budgétaires et financiers produits					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2019						
	Valeur de référence:	4.0						
	Année cible:	2022						
	Valeur Cible	4.0					100%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	4						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	129 978 149	129 978 149	127 765 264	127 765 264	125 146 107	125 146 107	97,95 %	97,95 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le contexte est marqué par: • La maîtrise d'utilisation de l'outil d'exécution du budget qu'est PROBMIS ; • Entrée en vigueur du nouvel organigramme du MINTOUL qui crée de nouveaux postes de responsabilités qu'il faut doter des matériels roulants, des mobiliers et matériels de bureau et des outils informatiques ; • Tension de trésorerie avec la maîtrise de la dépense publique ; • Des reformes dans l'exécution de la dépense.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	• Revue des programmes ; • Production du CDMT ; • Rapport Annuel de Performance élaboré ; • Documents de pré-conférences budgétaires élaborés ; • Budget du Ministère élaboré ; • Plan d'engagement élaboré ; • DAO des lettres commandes et Marchés montés ; • Projet de Performance des Administrations (PPA) élaboré.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	• Les techniciens dans ce cadre sont outillés pour la bonne présentation des documents ; • L'implication personnelle du chef de département dans le montage des documents; • La place qu'occupent ces documents dans le cadre du fonctionnement et l'investissement du département ministériel ; • Mis en place des équipes de suivi et de l'exécution du budget.							
Perspectives 2021	• Elaboration à temps des documents budgétaires ; • Amélioration du cadre de montage des DAO et autres documents relatifs à la commande publique en matière d'investissement ; • Prise en compte des primes pour travaux spéciaux quant à l'élaboration des documents budgétaires.							

Action 04 RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES ADMINISTRATIVES

OBJECTIF	Doter les structures des infrastructures et équipements adéquats							
Indicateur	Intitulé:		Proportion des BIT, DRTL, DRT construits et équipés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		43.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		52.0				77,78%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		7					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	192 082 000	142 082 000	192 082 000	142 082 000	107 482 000	107 482 000	55,96 %	55,96 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le contexte est marqué par: Mise en place des Régions avec leurs conseils ; Insuffisance de cadre de travail pour les personnels des services déconcentrés ; Renforcement des capacités desdits personnels ; Manque de dynamisme dans le cadre de travail des services déconcentrés.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	• Poursuite des travaux de Construction des Délégations Départementales du Faro et Déo (Phase 2) ; • Acquisition du mobilier de bureau pour les Délégations Régionales du Sud, Extrême-Nord, Littoral.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	• Le collectif budgétaire après l'ordonnance du Chef de l'Etat a conduit à l'annulation des crédits relatifs l'acquisition du mobilier de bureau et des équipements informatiques des délégations départementales ; • contraintes budgétaires ont contraint le MINTOUL à revoir à la baisse ses objectifs en ce qui concerne la programmation des constructions et réhabilitations des DDTL ; • Les multiples descentes inopinées des inspecteurs du Ministère en charge des marchés publics et des responsables du MINTOUL ont contribué à un meilleur suivi des marchés exécutés en Région et participé à proposer le plus tôt des solutions aux difficultés qui auraient pu empêcher l'exécution intégrale desdits projets.							
Perspectives 2021	• Reconduire l'acquisition du mobilier de bureau et du matériel informatique destinés aux délégations départementales et acquérir de nouveau d'autres équipements ; • Réhabiliter les DDTL du Mbéré, de l'Océan et du Mbam et Inoubou ; • Poursuivre les travaux de construction des délégations départementales du Faro et Déo et du Haut Nkam (Phase 3) ; • Réhabilitation de la DRTL de l'Est et du Hall de l'immeuble abritant les Services Centraux ; • Poursuivre l'équipement des délégations départementales.							

Action 05 DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

OBJECTIF	Accroître qualitativement les ressources humaines

Indicateur			TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE
	Intitulé:	Taux de couverture du cadre organique en formation et recyclage du personnel du MINTOUL	117,65%
	Unité de mesure	%	
	Année de référence:	2019	
	Valeur de référence:	35.0	
	Année cible:	2022	
	Valeur Cible	52.0	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	20	

CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	829 494 539	829 494 539	841 515 972	841 515 972	625 887 100	625 887 100	74,37 %	74,37 %

CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'action s'exécute au moment de la mise sur pied de SIGIPES II ; Le COPEP qui a permis d'assainir l'effectivité des personnels de l'Etat en poste ; Les régions de l'Extrême Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ont été déclarées zones à risque pour les touristes par l'occident. La crise sociopolitique dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest a conduit certains touristes à annuler les déplacements

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	• Formation des personnels sur les thèmes suivants :
	  • Techniques de rédaction administratives ;
	  • Traitement des dossiers relatifs à la délivrance des agréments ;
	  • Tenue d'un secrétariat ;
	  • Classement des dossiers et des archives ;
	  • Techniques de communication touristiques ;
	  • Suivi et traitement des statistiques ;
	  • Veille technologique dans le sous-secteur tourisme et loisirs.
	• Assainissement du fichier solde de l'Etat à travers le contrôle des effectifs;
	• Mise à jour de la Cartographie des postes du MINOUL ;
	• Budgétisation de la masse salariale des personnels du MINTOUL ;
	• Suivi de la mobilité des personnels ;
	• Mise à jour des carrières des personnels ;
	• Liquidation des dépenses des personnels pour ce qui des avancements et des prestations sociales.

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	• Réduction des crédits suit au collectif budgétaire ; • Implication de la hiérarchie dans le développement des ressources humaines ; • Meilleure production des documents administratifs ; • Mise en place des activités liées à l'assistance sociale des employés ; • Formation et séminaires thématiques à l'intention des personnels des Services Centraux.
Perspectives 2021	• Organisation des séminaires de formation en prélude au déroulement de la CAN Total 2021; • Assurer une formation continue dans les domaines techniques de montage des dossiers d'analyse (DAO, Plans architecturaux), le montage de projet et le suivi des projets ; • Assurer la prise en charge des personnels ; • Budgétisation de la masse salariale des personnels

Action 08 ETUDES STRATEGIQUES, PLANIFICATION ET PROGRAMMATION

OBJECTIF	Améliorer la qualité et l'efficacité de la budgétisation							
Indicateur	Intitulé:	Documents de planification et de programmation produits (Rapport)					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2019						
	Valeur de référence:	6.0						
	Année cible:	2022						
	Valeur Cible	5.0					80%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	4						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	29 439 519	29 439 519	31 526 743	31 526 743	31 523 254	31 523 254	99,99 %	99,99 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'amélioration de la qualité et l'efficacité de la budgétisation des projets du MINTOUL nécessite l'actualisation des documents techniques de la chaîne Planification-Programmation-Budgétisation-Suivi (PPBS) et la Mise en place la Commission Interne de Maturation des Projets et la tenue des sessions de ladite Commission.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	• élaboration de la revue des programmes ; • actualisation et validation du CDMT 2019-2021 • actualisation du PPA 2020-2022; • élaboration et validation du Budget programme 2020 • élaboration du RAP 2019.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Toutes les activités liées à l'actualisation des documents techniques de la chaîne Planification-Programmation-Budgétisation-Suivi (PPBS) ont été réalisées. Le taux de réalisation technique se justifie par la triennalité de l'indicateur.							
Perspectives 2021	• Envisager des sessions de renforcement des capacités des personnels du MINTOUL intervenant dans la chaine PPBS ; • tenue effective des sessions de la commission interne de maturation des projets ; • Elaborer la chaîne des résultats du MINTOUL • Actualiser/revoir les programmes ; • Arrêter le chronogramme de production des documents techniques de la chaine PPBS							

Action 09 MISE EN PLACE D'UN COMPTE SATELLITE DU TOURISME

OBJECTIF	Disposer d'un outil d'évaluation des activités touristiques et des loisirs							
Indicateur	Intitulé:		Annuaire des statistiques du tourisme et des loisirs disponible				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		1.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		1.0				100	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		1					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	15 098 174	15 098 174	15 130 950	15 130 950	15 100 061	15 100 061	99,8 %	99,8 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'élaboration de cet indicateur à partir des sources administratives de collecte que sont les cartes d'embarquement/Débarquement doit se faire auprès des postes frontières terrestres, maritimes et aériens. A cet effet, il est nécessaire pour le MINTOUL de disposer d'un outil d'évaluation des activités touristiques et de loisirs.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	• Production de l'annuaire des statistiques du tourisme et des loisirs, édition 2019; • Production des résultats de l'enquête sur le tourisme interne dans les régions du Centre, du Sud et de l'Est							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Parmi les activités d'évaluation statistique programmées, deux dont la production de l'annuaire des statistiques des années 2012 à 2019 et les résultats de l'enquête susmentionnée sont réalisés.							
Perspectives 2021	• L'annuaire des statistiques du tourisme où seront regroupés une grande partie des agrégats touristiques permettra en tant qu'unique indicateur, d'apprécier la dynamique de l'activité touristique; • En prélude à la préparation du CHAN et de la CAN Total au Cameroun, il est nécessaire de recenser toutes les entreprises touristiques et des loisirs, réaliser les enquêtes sur le tourisme interne au Cameroun, les dépenses et motivations des visiteurs non-résidents; • Toutefois, le système d'information statistique du MINTOUL et notamment en ce qui concerne la remontée de l'information doit être amélioré.							

Action 10	AMELIORATION DE L'OFFRE DE FORMATION EN TOURISME, HOTELLERIE ET LOISIRS

OBJECTIF	Développer le professionnalisme des acteurs du sous-secteur tourisme et loisirs		
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'intervenants ayant des capacités renforcées en tourisme, hôtellerie et loisirs	TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE
	Unité de mesure	nb	
	Année de référence:	2019	
	Valeur de référence:	200.0	
	Année cible:	2022	
	Valeur Cible	300.0	90,38%
	Réalisation exercice (Résultat technique):	350	

CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	32 334 959	32 334 959	32 334 959	32 334 959	32 283 594	32 283 594	99,84 %	99,84 %

CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	• Amélioration de la qualité des prestations au niveau international ; • Orientations du MINETAT relatives à la construction de l'école de formation professionnelle de référence en tourisme, hôtellerie et loisirs et au renforcement des capacités des acteurs du sous-secteur ; • Préparation des événements lés à la CAN 2021.
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	• Séminaire de formations des acteurs du sous-secteur à Bertoua et Bafoussam ; • Indemnisation des populations sur le site de construction de l'Ecole de Formation Professionnelle en Tourisme, Hôtellerie et Loisirs de Bertoua ; • Suivi et contrôle des Centres de formations professionnels de tourisme dans la Région du Centre.
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Mise en place des moyens techniques nécessaires, ce qui a permis d'atteindre les objectifs escomptés.
Perspectives 2021	• Construction du bâtiment pédagogique de l'école de formation professionnelle de référence en tourisme, hôtellerie et loisirs à Bertoua ; • Poursuite du renforcement des capacités des acteurs du sous-secteur en tourisme, hôtellerie et loisirs ; • Poursuite de l'implémentation des programmes de formation en tourisme, hôtellerie et loisirs.

Action 13 COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES

OBJECTIF	Accroître la visibilité des actions menées							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		18.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		16.0				85,71%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		20					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	8 905 366	8 905 366	6 239 288	6 239 288	6 238 400	6 238 400	99,99 %	99,99 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	• La crise sanitaire de Coronavirus ; • La fuite des informations confidentielles ; • La guerre des médias ; • Crise sociopolitique dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ; • Les intrusions dans les Systèmes d'Information des administrations.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	• Organisation d'un voyage de presse ; • Couverture et publication médiatique sur les hôtels de l'Etat ; • Edition de deux numéros du Magazine du MINTOUL « Cameroon Destination »							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les activités programmées sont réalisées avec le budget alloué.							
Perspectives 2021	• Production des quatre numéros du magazine « Cameroon Destination » ; • Vulgariser les textes réglementaire en matière de cyber sécurité ; • Présentation des activités du MINTOUL à travers des Média nationaux et internationaux ; • Développer des applications réseau pour une communication offensive.							

Action 16	AMELIORATION DES CONDITIONS D'ENTREE, DE SEJOUR ET DE SORTIE DES TOURISTES

OBJECTIF	Proposer des mesures facilitant le développement des activités touristiques et des loisirs		
Indicateur	Intitulé:	Nombre de sessions du Conseil National du Tourisme (CNT) et du Comité ad hoc tenues	TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE
	Unité de mesure	nb	
	Année de référence:	2019	
	Valeur de référence:	6.0	
	Année cible:	2022	
	Valeur Cible	6.0	75%
	Réalisation exercice (Résultat technique):	4	

CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	15 565 881	15 565 881	15 565 881	15 565 881	15 538 293	15 538 293	99,82 %	99,82 %

CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	• Crise sanitaire due à la pandémie de coronavirus ; • Crise sociopolitique dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest; • Insécurités et grand banditisme dans les Régions septentrionales et de l'Est ; • Place zone rouge de la destination Cameroun ; • Plusieurs sites touristiques répertoriés et se trouvant désenclavés.
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	• Deux sessions du Conseil National du Tourisme présidées par le Premier Ministre, Chef de Gouvernement ; • Deux sessions internes du CNT ; • Des missions de suivi de recommandations du CNT dans les Régions.
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les activités programmées sont réalisées avec le budget alloué.
Perspectives 2021	• Propositions de voies de développement et de désenclavement des Sites touristiques d'intérêt régional ; • Poursuite des plaidoiries pour le développement du sous-secteur tourisme et loisirs ; • Création d'un cadre de concertation avec le privé pour le suivi des recommandations du CNT.

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

3.2. LEÇONS APPRISES

La mise en œuvre du PPA 2020-2022 appelle quelques commentaires en guise de leçons pour une meilleure élaboration du PPA et partant du RAP. C'est ainsi que:

Au contraire du Cadre de Dépense à Moyen Terme (CDMT) qui est décliné en programmes, actions, activités et tâches, le Projet de Performance des Administrations (PPA) est décliné en programmes et actions. Ce qui ne permet pas une évaluation ex post judicieuse des tâches et activités à partir du PPA. Il serait donc souhaitable que ce soit le CDMT qui fasse l'objet d'une évaluation à posteriori au niveau du parlement ;

Le RAP 2020 est élaboré au moment où le CDMT et le PPA 2020-2020 sont exécutés. Les améliorations envisagées ne peuvent être utiles que deux années après le RAP 2020 ;

Il serait fort judicieux que les différents responsables améliorent encore la définition des indicateurs et cibles à retenir dans les différents documents de planification et de programmation. Ce qui permettrait d'obtenir non seulement des indicateurs pertinents et stables mais également de fixer des cibles en adéquation avec les moyens financiers alloués annuellement au MINTOUL ;

Les différents responsables des programmes, actions, activités et tâches devront jouer leur rôle en plénitude tout comme les contrôleurs de gestion et que la chaine PPBS soit véritablement implémentée ;

Il y a nécessité de former l'ensemble des personnels du MINTOUL à la Gestion Axée sur les Résultats pour l'élaboration des documents de la chaine PPBS. Ce qui permettrait aux uns et aux autres l'appropriation de l'esprit et de la lettre du budget programme à travers les outils de cette chaîne.

3.3. PERSPECTIVES 2021

Après avoir procéder à l'évaluation des programmes exécutés durant l'exercice budgétaire 2020, il y a lieu de s'intéresser à présent aux réalisations futures qui se dérouleront dans un contexte marqué par la pandémie du Covid-19, l'élargissement des attributions du Ministère du Tourisme et des Loisirs, la prise en compte des compétences à transférer aux collectivités territoriales décentralisées, la mise en place des Régions et la préparation des événements à caractère touristique tels que la CAN Total 2021.

A. Elargissement des attributions du MINTOUL

La création d'un Ministère en charge des questions liées au tourisme et aux loisirs par décret 2011/408 du 9 décembre 2011 et son organisation par décret n°2012/291 du 21 juin 2012 constituent deux faits majeurs.

Ce tournant stratégique impulsé par le Président de la République a vu ainsi les missions assignées à ce département ministériel s'enrichir des composants loisirs. Ce qui a donné lieu à une nouvelle répartition cohérente des tâches et au renforcement considérable des structures existantes

Dans les services déconcentrés et extérieurs, L'on est passé de 60 à 100 services dans les Délégations Régionales et de 0 à 148 services dans les Délégations départementales, d'un (01) Bureau d'Information Touristique à 03 dont un pour l'Europe à Paris, un pour l'Amérique à Washington et un pour l'Asie à Beijing (Services extérieurs).

B. La prise en compte de la pandémie du Coronavirus

Après le coup de massue infligé par le Covid-19 au secteur du tourisme, il était opportun de faire preuve d'inventivité, en pensant au développement rural. Ce d'autant plus que le tourisme doit être bénéfique pour toutes les couches sociales.

Indépendamment des mesures déployées pour juguler la propagation du virus, des mesures d'accompagnement sociales et économiques sont nécessaires pour atténuer les chocs sur les ménages et les entreprises et renforcer l'efficacité des mesures de mitigation déployées.

Pour les entreprises en l'occurrence celles touristiques, l'arrêt, au mieux la diminution des activités de certaines entreprises (annulation de commandes, baisse de la demande, défaut de matières premières, personnels confinés, etc.) nécessite des mesures compensatoires de la part de l'Etat, de manière directe ou indirecte, pour éviter la fermeture pour cause de faillite.

Le gouvernement peut mettre en œuvre une politique fiscale pour atténuer les impacts. Les options à explorer concerne l'octroi de subventions et de prêts concessionnels destinés aux PME, les lignes de crédit spéciales sous la forme de prêts aux entreprises en cas de catastrophe comme mécanisme d'atténuation des risques, des subventions salariales ou des allégements fiscaux, Les subventions destinées aux micros et très petites entreprises qui n'ont plus d'actifs productifs et dont la solvabilité est négligeable. Les mesures doivent concerner aussi les secteurs les plus touchés de l'économie comme le tourisme et les loisirs

C. **Prise en compte des exigences de la décentralisation**

Le Cameroun dénommé « Toute l'Afrique dans un pays » est un paradis d'écotourisme de par la diversité de ses écosystèmes côtiers et marins, forestiers, de montagnes, de savanes et de steppes. Eu égard à ces nombreuses potentialités déjà inventoriées, toutes les ressources du Cameroun permettent de développer plusieurs produits touristiques : tourisme culturel, tourisme cynégétique, tourisme de safari, tourisme de santé et de cure, tourisme balnéaire, tourisme sportif, agrotourisme, écotourisme, tourisme d'affaires et de congrès, etc…

C'est dans cette optique que le MINTOUL a mis en œuvre un vaste programme de valorisation des sites touristiques qui pour la plupart se retrouvent dans l'arrière-pays. Ce programme se décline pour l'essentiel en leur désenclavement, à l'aménagement d'infrastructures d'accueil, d'hébergement, d'équipements touristiques, de signalisation et de sécurité.

A ce jour et du fait de la modicité des moyens alloués, 68 sites touristiques seulement ont connu un début d'aménagement. Parmi ceux-ci, 45 ont été confiées aux Collectivités Territoriales Décentralisées de ressort, dans le cadre du transfert des compétences et des

ressources par l'Etat aux collectivités territoriales décentralisées, en matière d'aménagement et d'exploitation des sites touristiques d'intérêt local.

Pour ce volet, le MINTOUL a alloué une dotation d'un milliard deux cent millions (1 200 000 000) F CFA en faveur de ces collectivités pour l'aménagement des sites. Ces dotations sont gérées intégralement par les magistrats municipaux qui sont les maîtres d'ouvrage des projets.

Plus précisément, de 2011 à 2021 une dotation cumulée de neuf milliards Deux Cents Millions (9 200 000 000) F CFA est affectée aux communes dans le cadre de transfert des compétences. Cette dotation en faveur de la décentralisation se présente comme suit :

En 2011, Cent millions (100 000 000) F CFA ont été transférés pour l'aménagement de 03 sites touristiques ;

En 2012, Cent millions (100 000 000) F CFA ont été transférés pour l'aménagement de 03 sites touristiques ;

En 2013, quatre cent cinquante millions (450 000 000) F CFA ont été mis à la disposition des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'aménagement de 07 sites touristiques ;

En 2014, Quatre cent soixante-dix millions (470 000 000) F CFA ont été transférés pour l'aménagement de 12 sites touristiques ;

En 2015, un milliard (1 000 000 000) F CFA a été transféré ;

En 2016, un milliard (1 000 000 000) F CFA a été transféré ;

En 2017, un milliard deux cent millions (1 200 000 000) F CFA a été transféré ;

En 2018, un milliard deux cent millions (1 200 000 000) F CFA a été transféré ;

En 2019, un milliard deux cent millions (1 200 000 000) F CFA a été transféré ;

En 2020, un milliard deux cent millions (1 200 000 000) F CFA a été transféré ;

En 2021, une dotation d'un milliard deux cent millions (1 200 000 000) F CFA a été transférée dans le même sens.

C'est le lieu de rappeler que le tourisme est un domaine de compétences désormais partagées entre les pouvoirs publics et les populations locales. Pour rationaliser l'action publique en matière de développement touristique, les Collectivités Territoriales Décentralisées sont de plus en plus interpellées pour assurer le rôle de chef de file dans le processus d'élaboration des documents de planification en vue de la mise en œuvre des projets concernés.

Toutefois, l'on relève des difficultés perceptibles dans l'implémentation du processus de décentralisation et de l'exercice des compétences transférées aux CTD en matière d'aménagement et d'exploitation des sites touristiques d'intérêt local. En général, ces difficultés sont la résultante:

Du manque d'engouement par les acteurs locaux pour l'appropriation des textes qui régissent l'activité touristique ;

Du manque de compétence technique, matérielle et humaine en matière d'aménagement des sites touristiques ;

Du manque de professionnalisme dans la gestion des sites et des recettes collectées ;

De la marginalisation par les acteurs locaux du concept de gestion durable des sites touristiques

C'est pourquoi le MINTOUL envisage :

La poursuite de la vulgarisation des textes en matière de tourisme et des loisirs auprès des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) ;

L'appropriation des contenus du cahier de charges pour l'exploitation des sites touristiques transférés aux Communes ;

La poursuite de l'encadrement et le suivi des Communes dans le processus de transfert des compétences et l'exploitation des ressources en matière de tourisme et des loisirs ;

L'implication des populations locales dans le cadre de l'aménagement des sites touristiques.

Pour plus d'efficacité, les Collectivités Territoriales Décentralisées devront soumettre des schémas de développement du tourisme et des loisirs afin de garantir la cohérence entre les actions menées à leurs différents niveaux et celles programmées par l'administration en charge du tourisme et des loisirs. L'objectif poursuivi est celui d'une clarification des compétences dévolues aux uns et aux autres et une meilleure lisibilité des résultats attendus.

D. **Actions à mener entre 2020 et 2022**

Pour les trois prochaines années, le Ministère du Tourisme et des Loisirs procédera à :

La formation continue de son personnel ;

L'organisation des séminaires et ateliers de formations de son personnel ;

la poursuite de l'aménagement des sites touristiques ;

la poursuite de la construction des hôtels et centres touristiques ;

la construction des villages de vacances, des parcs d'attractions, des parcs de loisirs et des stations nautiques;

l'appui à la conception des produits touristiques par les opérateurs privés ;

la participation aux salons et foires ;

l'organisation du salon du tourisme camerounais ;

l'édition des supports promotionnels multilingues ;

la codification de la cuisine camerounaise ;

l'appui aux associations et promoteurs privés ;

la tenue des sessions de la Commission Technique Nationale des Etablissements de Tourisme et des Loisirs ;

la tenue des sessions de Classements des établissements de tourisme et des loisirs ;

l'organisation des classes promenades, des colonies de vacances, des caravanes de loisirs ;

l'appui à la création des clubs tourisme et de loisirs dans les collèges, lycées et universités ;

l'organisation de sessions du Conseil National du Tourisme ;

la mise en œuvre et au suivi des recommandations du Conseil national du tourisme ;

la mise en place d'un compte satellite du tourisme ;

l'évaluation de la part des activités de loisirs dans le PIB ;

la mise en œuvre de la stratégie de développement du tourisme et des loisirs ;

la poursuite de l'élaboration du Plan Directeur du Développement du Tourisme et des Loisirs ;

la création d'un centre de formation aux métiers de l'hôtellerie et de la restauration ;

l'appui à la création des offices communaux pilotes ;

l'élaboration des documents relatifs à la chaine PPBS ;

l'acquisition du mobilier de bureau et équipement informatique ;

la construction/réhabilitation et équipements des Délégations Régionales et Départementales de Tourisme et des Loisirs ;

la promotion de la bonne gouvernance ;

la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme;
la lutte contre les IST, VIH/SIDA.

En conclusion, au titre de l'exercice 2020, les ressources financières allouées au MINTOUL se chiffrent à 3 692 000 000 F CFA en fonctionnement et 10 070 000 000 F CFA en investissement, soit un montant total de 9 546 000 000 F CFA.

Aussi, faut-il relever que la structuration de l'offre touristique et des loisirs de même que la promotion de la Destination Cameroun appellent-elles de la part des Pouvoirs Publics une amélioration très significative de la dotation budgétaire globale à allouer au Ministère du Tourisme et des Loisirs aussi bien pour l'exercice 2020 que pour les prochaines années.

En effet, il convient de rappeler que la ruralité de la quasi-totalité des sites touristiques contraint le Gouvernement à engager des actions herculéennes de mise en valeur des lacs, berges, monts, pics, grottes, plages, etc. disséminés sur toute l'étendue du territoire.

A ce jour 837 sites touristiques ont été identifiés. Pour ce qui est de sites naturels, le coût minimal de l'aménagement d'un site varie entre 800 millions et 1,5 milliards de FCFA voire 5 milliards de FCFA ; en matière d'espaces récréatifs, il faut mobiliser entre 500 millions et 4,5 milliards FCFA par village de vacances ou muséographique, parc de loisirs ou d'attraction, etc.